

# Commune du Lieu



## Rapport de gestion Comptes

**2023**



# Table des matières

Rapport de gestion .....	1 – 20
Retour préavis .....	21 - 23
Tableaux, analyse du bilan et bouclage final .....	24 - 27
Comptes Commune du Lieu	
Bilan .....	29 - 33
Comptes de fonctionnement .....	34 - 45
Récapitulation par natures .....	46 - 48
Comptes Association scolaire (ASIVJ) .....	49 - 70
Comptes ValRégieEaux .....	71 – 85
Comptes Service incendie (SDIS) .....	87 – 89





MUNICIPALITÉ

**Au Conseil Communal**

Le Lieu, le 15 avril 2024

## **Préavis municipal n° 08/2024 Rapport de gestion - Comptes 2023**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- **Objet du préavis**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année écoulée et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023.

La Municipalité est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

- **Rapport de gestion**

### **Conseil Communal**

---

Le Conseil Communal s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2023. Les objets suivants ont été soumis à délibérations :

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 28 février 2023 | Préavis 01/2023, Plan d'affectation Aux Crettets – Les Charbonnières  |
| 4 avril 2023    | Préavis 02/2023, Réfection du 2 <sup>ème</sup> tronçon de la rue des Artisans et assainissement du réseau d'évacuation des eaux claires<br>Préavis 03/2023, Aménagement en lien avec le regroupement des équipes forêts et routes au Lieu |
| 20 juin 2023    | Préavis 04/2023, Rapport de gestion, Comptes 2022<br>Préavis 05/2023, Travaux de désaffectation partielle du cimetière des Charbonnières et création d'un colombarium   |
| 5 décembre 2023 | Préavis 06/2023, Budget 2024  |

**Administration générale et finances**

Patrick Cotting, Syndic

**Municipalité**

Pour rappel, les charges d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales, qui comprennent les séances hebdomadaires de la Municipalité (41 séances en 2023),
- la gestion d'un dicastère, soit la conduite par le Municipal des affaires de son dicastère, avec le soutien des collaborateurs de l'administration communale, et
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

En plus des tâches liées à son dicastère, le Syndic préside la Municipalité, veille à l'exécution des lois, des décrets et des arrêtés cantonaux et fédéraux. Il contrôle l'administration, engage la Commune par sa signature (conjointe avec la secrétaire municipale). Finalement, il représente la Commune lors de manifestations d'intérêt général. Il est le porte-parole de la Municipalité.

**Personnel communal**

Yves Chenaux, boursier, a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2004

Irène Darbellay, secrétaire municipale, a commencé le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Tristan Destraz, forestier bûcheron, a commencé le 20 juin 2022

Coralie Golay, support administratif, a commencé le 1<sup>er</sup> mai 2022

José Lenseele, concierge, a commencé le 1<sup>er</sup> février 2020

Fabien Locatelli, forestier bûcheron a commencé le 1<sup>er</sup> novembre 2021

Florian Meylan, employé communal, a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2015

Marc Meylan, garde forestier, a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2018

Léo Piguet, apprenti forestier bûcheron, a commencé le 15 août 2022

Philippe Quiblier, employé communal, a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2000

Julien Rochat, employé communal, a commencé le 1<sup>er</sup> septembre 2009

**Anniversaires**

Au nom de la population, la Municipalité a apporté ses vœux aux personnes suivantes, à l'occasion de leur nonantième anniversaire :

Madame Marlyse Piguet	3 avril	Le Lieu
Monsieur Marcel Piguet	8 juin	Le Lieu
Monsieur Armand Pontet	4 novembre	Le Lieu
Monsieur Philibert Golay	23 novembre	Les Charbonnières

**Naissances**

La Municipalité a enregistré les naissances suivantes en 2023 :

	2023	2022	Différence
Le Lieu	1	2	-1
Les Charbonnières	1	4	-3
Le Séchey	1	0	1
Total	3	6	-3

## Travaux de la Municipalité

La Municipalité a continué le traitement en 2023 de plusieurs études, projets et travaux soit :

- Plan d'affectation de la Combe : zone industrielle au Lieu
- Plan d'affectation Le Vivier : projet de la nouvelle fromagerie au Lieu
- Plan Directeur Régional des Zones d'Activités
- Plan général d'affectation (PGA) – Plan d'affectation communal (PACom)
- Aménagement des rives du Brenet
- Projet du Complexe du Brenet
- Etude de faisabilité d'une Step Vallée de Joux avec traitement des micropolluants
- Mobilité, postulat trafic apaisé
- Etude de faisabilité de la fusion des 3 Communes de la Vallée de Joux
- Etude sur la planification énergétique territoriale
- Aménagements travaux du carrefour du Séchey – Rue des Artisans Bas
- Aménagements travaux du carrefour Grand-Rue – la Gare au Lieu

## Impôts

Le budget 2023 a été préparé en automne 2022. Lors de cette préparation, la Municipalité a tenu compte d'un maximum d'éléments à sa connaissance tout en gardant une prudence habituelle.

D'une manière globale, le chapitre 210 « impôts » est supérieur de CHF 152'997.60 au budget et inférieur de CHF 270'757.96 aux comptes 2022.

Revenu et fortune des personnes physiques :

- CHF 119'201.03 de moins que sur le budget (- 6.55%) et également inférieur de CHF 270'094.74 au boucllement 2022 (-13.70%).

Source :

- Relativement stable sur l'année précédente (2022) et toujours difficile à estimer et ceci en fonction du statut des personnes au bénéfice d'un permis frontalier ou étrangers.

Frontaliers :

- La base de calcul des impôts frontaliers est la masse salariale, qui a augmenté (+11.19%) et le "taux de retour" 3.51 %, inférieur à l'année précédente (-6.4%). Ce taux est un calcul émanant de l'administration cantonale qui prend en compte des paramètres non maîtrisables au niveau communal. De plus, cet impôt est comptabilisé l'année suivante (masse salariale et taux de retour 2022 comptabilisés en 2023).
- A titre d'exemple, les taux de retour (comptabilisés) sont :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux	3.39%	3.46%	4.16%	3.89%*	3.75%	3.51%

\* taux connu lors de l'élaboration du budget 2023 : 3.89% (2021)

Bénéfice et capital des personnes morales :

- CHF 153'848.30, supérieur au budget (97.37%) et également supérieurs à l'année précédente de CHF 29'456.05 (+10.43%).

Foncier :

- Le taux est toujours de 0.08 %. L'augmentation sur les comptes 2022 est due aux nouvelles taxations d'immeubles après travaux ou vente. Le montant au budget 2023 a été quelque peu surestimé !

Droits de mutations et gains immobiliers :

- Le budget représente toujours une moyenne sur 10 ans. Il est difficile à l'avance de connaître le nombre de ventes et leurs valeurs. En l'occurrence pour cette année, il y a eu « beaucoup » plus de ventes.

### **Péréquation – cohésion sociale - thématiques - subvention Ajoval – Réforme police**

- Les décomptes finaux de ces postes parviennent, en règle générale, entre le printemps et l'été. Une estimation des montants est donc établie à fin février.
- Pour ce calcul de la péréquation-cohésion sociale-thématique, le point d'impôt sert de base. En 2023, la valeur du point d'impôt pour la Commune est de CHF 32'065.-, alors qu'elle était de CHF 31'475.- pour 2021, seul chiffre connu lors de l'élaboration du budget.
- Pour les subventions AJOVAL, c'est le nombre d'habitants et les heures consommées qui déterminent le montant à charge des communes.
- Pour 2023, en tenant compte de la valeur connue du point d'impôt et des coefficients de multiplication transmis par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget, les chiffres suivants peuvent être avancés (en CHF) :

	Budget (Canton/Ajoval)	Calcul (interne)	En notre faveur
Facture sociale	775'500.00	785'500.00	- 10'000.00
Péréquation alimentation	606'500.00	616'500.00	- 10'000.00
Péréquation retour à recevoir	324'500.00	334'500.00	10'000.00
Thématiques à recevoir	703'500.00	823'500.00	120'000.00
Subvention à Ajoval	178'000.00	178'000.00	0.00
Réforme Police	97'500.00	107'500.00	-10'000.00

- Soit un solde final de CHF 100'000.- à recevoir. Ce montant a été porté dans les comptes transitoires (compte 9139.1 et 9259.1).

### **Boucllement**

Avec un total des produits de CHF 7'410'160.64 et des charges pour CHF 7'397'605.83, l'exercice 2023 se solde par un excédent de revenu net de CHF 12'554.81, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 140'260.- (différence CHF 152'814.81).

Cet excédent de revenu de CHF 12'554.81 vient en augmentation du compte capital.

Il est à relever que ce résultat tient compte d'amortissements complémentaires de CHF 180'000.- et de l'attribution à la réserve générale de CHF 100'000.- non budgétisés.

## Contrôle des habitants

Recensement de la population du Lieu au 31 décembre 2023

	Suisses	Etrangers	Total	2022	Différence
Nombre d'habitants					
Le Lieu	413	96	<b>509</b>	499	<b>10</b>
Les Charbonnières	282	47	<b>329</b>	320	<b>9</b>
Le Séchey	79	3	<b>82</b>	79	<b>3</b>
Total	<u>774</u>	<u>146</u>	<b>920</b>	898	<b>22</b>

	2023	2022	Différence
Nombre de frontaliers	<b>384</b>	336	<b>48</b>

## Centre sportif

### Année 2023, une année de reconstruction au Centre Sportif

Prise des fonctions du nouveau directeur au 1er avril 2023.

Constat de l'année 2022 avec l'envie de faire face et relever ce défi pour continuer et redonner au Centre Sportif ses valeurs fondamentales.

Grand travail au niveau de la stratégie et mise en place d'une volonté commune pour toutes les collaboratrices et collaborateurs d'adhérer à ce nouvel élan.

Nous n'avons pu que nous féliciter de constater une envie partagée par toutes et tous de vouloir, après l'analyse des résultats, rebondir et prendre les chemins du renouveau.

Il a fallu travailler sur plusieurs chantiers :

- Analyser les postes de charges et trouver des solutions
- Définir des priorités dans les différents projets en cours, en stopper certains
- Rétablir la confiance au sein des collaborateurs et collaboratrices en arrêtant le cloisonnement des données, mais permettre l'accès aux informations pour comprendre le fonctionnement
- Eviter la centralisation de toute l'information par une ou deux personnes, ce qui était devenu bloquant
- Recherche d'optimisation des fournisseurs
- Restructurer le département comptabilité en travaillant avec un partenaire externe, qui nous aide et nous conseille
- Travailler sur tous les créanciers jusqu'en 2020
- Reconstruire la confiance avec nos partenaires historiques afin de pérenniser tout ce qui a toujours donné son sens au Centre Sportif
- Poursuivre les travaux en privilégiant la rénovation et la mise en conformité
- Chercher de nouvelles sources de rentrées d'argent pour que le Centre Sportif ne soit pas uniquement un centre de coût

- Travail sur la reconnaissance du Centre Sportif :
  - Obtention du label Qualicert
  - Obtention du label Swisstainable
  - Validation Ostral sur la consommation d'énergie
  - Reconnaissance des efforts du Centre Sportif par la DGE Vaud comme grand consommateur

Pour résumer, nous avons dû faire des choix stratégiques, dont la réelle portée prendra tout son sens dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2024.

Il faut associer à tout ce travail les membres du CA, tous les collaborateurs, collaborateurs et chefs de service sans qui ce travail de fond n'aurait pas pu être mené à bien.

## **Forêts et alpages**

Benoît Meylan, Municipal

### **Forêts**

#### **A. Généralités**

L'année 2023 a encore été marquée par une grande quantité d'exploitations de châblis, bostrychés et dépérissants. Nous avons récolté beaucoup plus de bois, qu'il était prévu.

Au printemps, le maintien des prix pour les bois bostrychés nous a permis d'exploiter une grande quantité de bois attaqué par les bostryches.

En 2023, nous n'avons pratiquement pas coupé de feuillus (hêtre). Effectivement, nous devons prendre pratiquement tous les résineux dans les surfaces où nous sommes intervenus. Il fallait donc impérativement préserver les feuillus et le rajeunissement en place pour assurer la pérennité de la forêt dans ces surfaces.

L'équipe communale a coupé environ 2'000 m<sup>3</sup> (principalement résineux). Le reste a été effectué par des entreprises forestières. Au total, nous avons exploité env. 7'002 m<sup>3</sup> de résineux et 225 m<sup>3</sup> de feuillus dans les forêts communales.

Du point de vue RH, le service forestier a fonctionné à satisfaction.

#### **B. Quelques données**

**Volume martelé :** 9'519 sylves (**2022** : 8'005 // **2021** : 4'836 // **2020** : 4'374)

**Volume exploité :** 7'227 m<sup>3</sup> (**2022** : 6'269 // **2021** : 4'235 // **2020** : 3'471)

**Prix moyen du bois :** 72 CHF/m<sup>3</sup> (**2022** : 89 // **2021** : 86 // **2020** : 75)

**Volume de bois de service vendu :** 5'518 m<sup>3</sup> (**2022** : 4'687 // **2021** : 3'045 // **2020** : 2'225)

**Masse de bois énergie vendue :** 636 t. (**2022** : 1'319 // **2021** : 703 // **2020** : 1'536)

**Volume de bois de feu vendu :** 58 stères (**2022** : 240 // **2021** : 312 // **2020** : 280)

Nous avons réalisé des soins culturaux dans certaines divisions où nous sommes intervenus en coupe. Tout le programme de soins de culturaux n'a pas pu être réalisé car nous avons priorisé les interventions d'urgence de lutte contre le bostryche.

## **C. Examen ciblé des comptes**

### **321.3188 : Travaux effectués par tiers**

Ce poste regroupe les travaux effectués par les entreprises forestières et les mandataires externes : coupes, sylviculture, sciage, débardage et transport. Le montant de ce poste peut varier fortement en fonction de la demande sur le marché du bois, mais les variations sont à mettre en rapport avec les ventes de bois, les remboursements de tiers et la participation du Canton aux soins cultureux. Il faut soulever ici que les exploitations mécanisées restent rentables.

### **321.4355.1 : Vente bois de service / grumes**

Ce compte regroupe toutes les ventes de bois de service issu des exploitations annuelles. Le marché des bois a une forte influence sur ce compte. On notera une baisse des prix dans les assortiments « bois bostrychés » durant l'automne 2023. Pour rappel, nous avons exploité une grande quantité de bois bostrychés en 2023. Le prix moyen annuel de vente du bois service cf. sections A « Généralités » et B « Quelques données » est par conséquence descendu par rapport à 2022.

### **321.4355.4 : Vente bois d'énergie (centrales de chauffages)**

La masse de bois énergie vendue à EcoBois (la part communale) peut varier d'une année à l'autre en fonction des quantités issues des forêts privées à la suite des exploitations annuelles. En 2023, beaucoup de bois en provenance des forêts privées a été transporté.

### **321.4510 : Part. Canton : soins cultureux**

Dans ce compte, on retrouve toutes les différentes subventions liées à la réalisation des soins cultureux effectués dans nos forêts. En 2023, nous avons été particulièrement occupés par les coupes forcées et nous n'avons pas pu réaliser toutes les surfaces de sylviculture qui étaient prévues.

### **321.4512 : Part. Canton : îlot vieux bois**

Dans ce compte, on retrouve la subvention cantonale pour la mise en place d'îlots de vieux bois. Au vu de la situation sanitaire des forêts, la décision a été prise de ne pas délimiter d'îlot de vieux bois en 2023. *(Pour rappel, un îlot de vieux bois ou de sénescence est une surface forestière d'environ un à quelques hectares, dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à leur décrépitude et leur décomposition.)*

## **Alpages**

### **A. généralités**

Plusieurs travaux ont été réalisés. On peut notamment relever :

La pose de tuyau et le raccordement de bassin au Pré de Ville

Mise aux normes suite au contrôle OIBT aux chalets des Grands Buissons et des Esserts

Divers travaux d'entretien aux Petites Cernies et au Pré Gentet

Ce compte subit un dépassement de CHF 2'000.-. Ceci est dû aux contrôles OIBT dont le montant des travaux qu'ils engendrent n'est pas toujours évident à évaluer.

**Travaux et infrastructures**

Gabriel Berciu, Municipal

Des travaux importants sur le **réseau routier communal** sont à énumérer pour l'année 2023, notamment :

- Au Séchey :
  - Réfection complète et création d'un trottoir sur Le Séchey Haut par le budget de fonctionnement pour un montant de CHF 69 087.45.
  - Réaménagement partiel du bas de la Rue des Artisans et du chemin de la Biolette, avec financement par voie de préavis municipal n° 02/2023 (crédit accordé CHF 288'000.-). Les travaux subséquents sont en cours de finalisation.



- Au Lieu :
  - Les travaux de réfection d'une nouvelle structure (coffre route, enrobé, grilles et collecteurs) sur le parking adjacent ont coûté CHF 87'433.25.



D'autres travaux d'entretien du réseau routier ont été entrepris, soit :

- Nous avons réalisé divers travaux d'entretien courant, notamment le remplissage des nids-de-poule, le pontage des fissures et le surfacage par la méthode de gravillonnage sur l'ensemble du réseau routier communal pour un montant de CHF 73'735.80.
- Le coût des réfections et de réparations des chambres et des regards ainsi que celui de la remise en état des grilles et des bordures s'élève à CHF 30'392.95 ;

- La campagne de curage des grilles et collecteurs de route 2023 a coûté CHF 23'139.-. Divers travaux d'entretien des surfaces en dur, de réparation des escaliers, barrières, murets, divers sondages et réalisation d'un socle pour totem d'entrée de localité aux Charbonnières ont été effectués pour un montant de CHF 15'494.35.
- Frais de géomètre et honoraires d'étude et d'accompagnement dans le cadre des projets réalisés en 2023 (sauf préavis 02/2023) pour CHF 14'650.40.
- En ce qui concerne l'éclairage public, les travaux suivants ont été effectués : Remplacement des lanternes à vapeur de mercure à La Chaux et à La Petite Chaux par de nouveaux luminaires de type LED, pilotés par des détecteurs de mouvement ;
- Sur la route de Mouthe et sur les Chappes aux Charbonnières, l'infrastructure d'alimentation des candélabres est devenue obsolète, présentant des défauts d'isolement. Après plusieurs tentatives de réparation infructueuses, la Municipalité a décidé de remplacer le câble d'alimentation depuis le carrefour du Cygne jusqu'au croisement de la rue des Chappes, y compris le haut de cette dernière ruelle.

Le montant total consenti pour effectuer tous ces travaux de modernisation et d'entretien ainsi que le coût du contrat d'entretien annuel englobant le contrôle périodique des candélabres s'élèvent en 2023 à CHF 71'421.55.

En 2023, le coût total de la consommation d'énergie s'élève à CHF 12'425.75, soit une diminution de CHF 5'215.- par rapport à 2022 (CHF 17'640.75). Le calcul porte sur une moyenne de 390 jours de consommation. Précisons également que le prix du kilowattheure a connu une augmentation significative en 2023 et que la diminution des coûts n'est pas proportionnelle à la baisse de la consommation. Après analyse du dossier, il a été conclu que l'extinction nocturne entrainerait une économie moyenne de 42 % pour les trois villages en 2023 comparativement à 2022.

Au chapitre de la signalisation routière, nous remarquons :

- L'acquisition d'un nouveau radar pédagogique sur la route de Mouthe aux Charbonnières, qui nous a été facturée CHF 5'374.-.
- Divers travaux de rafraichissement du marquage routier et d'entretien des panneaux de signalisation défraichis ou endommagés, incluant la réfection des socles (CHF 13'517.75). L'acquisition de matériel de signalisation pour différents lieux de la commune, incluant un totem d'entrée de localité aux Charbonnières au coût de CHF 11'226.95.

La saison hivernale 2022-2023 a été relativement clémente et avec peu de chutes de neige à 1000 m. La première sortie de l'entreprise Carlin pour le déblaiement a été enregistrée le 9 décembre 2022. Du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 30 avril 2023, le canton a effectué 34 passages pour le salage et 37 pour des opérations mixtes.

Le coût total des services de déneigement s'élevait à CHF 59'690.20. Ce montant couvre les interventions de l'entreprise Carlin / Camandona SA, pour un montant de CHF 20'869.95 (CHF 38'618.- en 2022). Celles de l'État de Vaud pour les 2 640,70 m linéaires de traversée des villages s'élèvent à CHF 14'382.70 (CHF 25'612.40 en 2022).

Les autres frais couvrent la location de la chargeuse Ecobois SA (CHF 10'267.60), le déblaiement de Castel-Joux confié à un privé (CHF 880.-) et l'entretien spécifique du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service. Une réparation conséquente a été effectuée sur le papillon de la chargeuse Volvo pour CHF 11'201.65, frais de transport compris.

**Explications sur les comptes :**

420.3143 Il s'agit de notre participation de CHF 572.55 pour l'étude régionale de planification des parkings d'échange (P+R/B+R)/Nord vaudois et la Vallée de Joux.

430.3143 Le dépassement par rapport au montant budgété est attribuable aux travaux de remplacement des câbles d'alimentation des candélabres à la route de Mouthe et des Chappes. Il faut ajouter le prix de l'acquisition d'un radar pédagogique afin de créer un effet modérateur après le totem d'entrée en localité, sur la route de Mouthe.

430.3150 L'écart entre le budget alloué et les charges s'explique par des imprévus nécessitant des réparations conséquentes sur notre porte-outil universel Pony.

De plus, une facture d'un montant de CHF 6'928.60 pour les services de 1200 heures effectués en 2021 nous est parvenue après la clôture de l'exercice correspondant.

**Cimetière, places et fontaines**

Comptes 440.3145 ; 441.3145

Hormis les frais relatifs à la creuse des tombes pour les inhumations, nous n'avons pas entrepris d'autres travaux dans nos deux cimetières. Le mur du cimetière du Lieu a été entièrement restauré en 2022, tandis que celui des Charbonnières sera rénové cette année grâce au crédit accordé par voie de préavis municipal n° 05/2023.

Pour conclure ce chapitre, nous vous informons que le nouveau panneau d'affichage a été installé aux Charbonnières (CHF 4'334.95).

**Service des inhumations**

Quatre décès ont eu lieu sur le territoire communal en 2023 (dix en 2022).

**Intérieur et déchets**

Charles Fontannaz, Municipal

**Compte 110.3185.1 Frais étude fusion des communes**

Le projet ayant débordé sur 2024, le décompte final n'a pas encore été établi à ce jour. Une provision équivalente au montant porté au budget 2023 a été constituée à charge de l'exercice sous revue.

**Compte 420.3185.1 Honoraires planification énergétique**

L'étude d'une planification énergétique territoriale au niveau de la Vallée de Joux, qui fait suite à notre volonté de relever les défis que constituent la sécurité de l'approvisionnement énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, a pris un peu de retard.

Si au niveau du budget, l'ensemble des coûts de l'étude, à savoir CHF 16'000.- avait été considéré, seule la partie « diagnostic » a été réalisée au 31 décembre 2023 induisant des coûts pour notre commune de CHF 5'296.45 pour l'exercice sous revue. Le reste des charges de l'étude viendra grever l'exercice 2024.

**Compte 450 Ordures ménagères et déchets**

La gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale Vallée de Joux. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la commune du Chenit et les frais

d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires principalement selon le critère du nombre d'habitants.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Effectif 2023		Budget 2023		Effectif 2022	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	380 153.48	31%	380 570.00	29%	383 708.60	31%
Frais de transport	327 676.81	26%	349 830.00	27%	333 545.20	27%
Frais d'élimination des déchets	328 953.20	26%	364 000.00	28%	341 813.11	28%
Achats et entretien matériel	40 674.15	3%	41 250.00	3%	4 054.43	0%
Autres frais d'exploitation	31 127.40	2%	40 700.00	3%	42 425.20	3%
Information à la population	19 695.09	2%	12 000.00	1%	10 847.06	1%
Amortissement déchetterie	117 000.00	9%	117 000.00	9%	117 000.00	9%
<b>Total des coûts bruts</b>	<b>1 245 280.13</b>	<b>100%</b>	<b>1 305 350.00</b>	<b>100%</b>	<b>1 233 393.60</b>	<b>100%</b>
o/o valorisation des déchets	-70 066.01	-6%	-79 000.00	-6%	-85 160.25	-7%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-40 505.40	-3%	-36 000.00	-3%	-36 151.65	-3%
<b>Total des coûts nets</b>	<b>1 134 708.72</b>		<b>1 190 350.00</b>		<b>1 112 081.70</b>	
<b>Participation Commune du Lieu</b>	<b>136 626.83</b>		<b>145 500.00</b>		<b>133 165.65</b>	
o/o rétrocession valorsa	-29 447.75		-35 000.00		-30 703.50	
<b>Participation nette commune du Lieu</b>	<b>107 179.08</b>		<b>110 500.00</b>		<b>102 462.15</b>	

Les chiffres ci-dessus appellent les commentaires suivants :

- D'une manière générale, les coûts d'exploitation de CHF 1'245'280.13 sont 4.6 % inférieurs au budget.
- La rubrique « Achats et entretien matériel » est principalement constituée du remplacement de 3 bennes pour les écopoints. Compte tenu de son état général, le parc de bennes doit à plus ou moins brève échéance être renouvelé. Pour rappel, il avait été renoncé de le faire en 2022 en raison de la hausse des prix en vigueur à ce moment-là.
- Elimination des déchets :
  - o En 2022, l'élimination du papier et carton nous avait rapporté CHF 17'766.68 alors que la même opération nous a coûté CHF 20'127.25 en 2023. Nous n'avons malheureusement aucun impact sur le cours de la reprise de ces matériaux.
  - o Par contre nous pouvons saluer les mesures d'économie entreprises qui commencent à porter leurs fruits pour les déchets verts et organiques. Les coûts d'élimination pour ces postes ont diminué d'environ un tiers.
- La rubrique « information à la population » est en augmentation, cette dernière fait suite à une campagne de sensibilisation devant notamment amener nos citoyens à mieux trier leurs déchets.

Au niveau de nos finances communales, le déficit pour l'exercice 2023 est de CHF 45'253.23 contre CHF 31'000.- au budget, ceci en dépit du fait que les coûts de la déchetterie intercommunale ont été maîtrisés. Cet écart s'explique principalement par des travaux sur le bâtiment de la déchetterie du Lieu (dépassement qui a fait l'objet d'une annonce au conseil communal) et par un volume de prestations effectuées par notre personnel communal pour le compte de la déchetterie intercommunale plus faible, ayant comme corollaire une refacturation à cette dernière plus basse qu'escomptée.

En conclusion, les mesures que nous mettons en place ne nous permettent pas d'équilibrer nos comptes ce qui devrait être le cas en vertu du principe de causalité (pollueur/payeur). A brève échéance, une augmentation de la taxe sera inéluctable.

**Compte 610 Corps de police**

En tant que commune délégatrice en matière de sécurité publique, nous devons nous acquitter auprès du canton d'une participation sur laquelle nous n'avons pas d'influence. Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers.

**Compte 633 Déchets carnés**

Les coûts sont en lien avec le budget et n'appelle pas de commentaires particuliers. Il convient de savoir que la répartition des coûts entre les communes se fait sur la base des UGB.

**Compte 660 Protection civile**

Vous trouverez ci-dessous une synthèse qui compare le budget et les comptes effectifs 2023 pour l'ORPC Jura-Nord vaudois :

	Effectif 2023		Budget 2023		Ecart	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Participation des communes	1 753 610.74	87%	1 772 700.00	87%	-19 089.26	137%
Autres revenus	266 162.73	13%	261 009.00	13%	5 153.73	-37%
<b>Total des revenus</b>	<b>2 019 773.47</b>	<b>100%</b>	<b>2 033 709.00</b>	<b>100%</b>	<b>-13 935.53</b>	<b>100%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 843 976.85</b>	<b>91%</b>	<b>2 043 727.00</b>		<b>199 750.15</b>	
<b>Excédent de revenus</b>	<b>175 796.62</b>					
Nombre d'habitants	94 580		95 000		-420	
<b>Coût par habitant</b>	<b>18.54</b>		<b>18.66</b>			

Vous pourrez constater que les objectifs budgétaires ont été pleinement atteints et qu'une rétrocession de CHF 175'796.62 sera effectuée aux différentes communes membres.

**Bâtiments, sports et tourisme**

Julien Gross, Municipal

**Affaires culturelles et de loisirs**

## 150.3523 Participation école de musique

Un montant supplémentaire de CHF 2'627.- a été versé à l'École de Musique, résultant d'une répartition par commune des coûts liés au nombre d'heures de cours dispensés, ainsi que ceux en lien avec la location des locaux.

**Bâtiments****Hôtel de Ville**

## 351.3141 Entretien bâtiment

Suite à un contrôle du service d'hygiène, nous avons dû effectuer une réfection du sol de la zone de stockage des marchandises (arrière-cuisine). Nous avons décidé de faire poser un sol en résine, ce qui a coûté un montant de CHF 8'613.45. A ce montant s'ajoutent de petites réparations (fuite dans la toiture, une vanne à changer, un luminaire défectueux dans la cuisine).

## 351.3150 Entretien mob./mach./mat.

Le budget de ce compte n'a pas été dépassé. Cependant, il est à noter que la machine à laver la vaisselle a nécessité un dépannage pour un montant de CHF 2'065.75 et que son changement est à planifier à moyen terme.

### ***Hangar du Séchey***

352.3120 Chauffage / éclairage / eau / ECA

Une nouvelle fois cette année, les coûts d'électricité sont importants pour ce bâtiment. Nous espérons que cette problématique sera définitivement réglée par le transfert d'ores et déjà effectif d'une majorité des activités forestières au hangar du Lieu.

### ***Hangar du Lieu***

3521.3150 Entretien mobilier/matériel/installation

Le dépassement de budget de ce compte s'explique par la décision municipale de faire modifier l'installation électrique (pose d'un inverseur) afin de, dans le cas d'une coupure d'électricité, alimenter le bâtiment et ses installations à l'aide d'une génératrice ; coût : CHF 2'448.85. Cela permettra de maintenir le fonctionnement du chauffage à distance en cas de pénurie d'électricité.

### ***Collèges***

353.3141 Entretien des bâtiments

Les deux dépenses importantes de ce poste, dont le budget n'est pas dépassé, sont le remplacement de trois des fenêtres de l'appartement du collège du Séchey (CHF 7'296.65) et un diagnostic amiante du collège du Lieu, demandé par le Canton (CHF 4'756.-) ; à noter que ce diagnostic a révélé la présence d'amiante, en particulier dans une partie des faux-plafonds, sans émission de particules dans l'air ambiant.

353.3150 Entretien mobilier/matériel

Le dépassement du budget est à nouveau à imputer à l'horloge du collège du Séchey, qui a nécessité un changement de l'électro-tintement en mai 2023. Il est à relever que depuis cette nouvelle intervention, cette installation fonctionne de manière entièrement satisfaisante (espérons que cela continue ainsi).

### ***Eglises***

3591.3141 Entretien bâtiments

Le dépassement de budget de ce compte est dû à une mise en conformité des installations électriques du temple du Lieu, suite à un contrôle périodique de sécurité, pour un montant de CHF 1'756.20. Nous avons par ailleurs fait procéder au remplacement des luminaires du temple des Charbonnières ; en effet, il n'était plus possible de se procurer les ampoules requises pour les anciennes lampes. L'installation est désormais en LED, et donne, à notre connaissance, entière satisfaction aux usagers et usagères.

### ***Congélateur***

3591.3141 Entretien bâtiment-mat. technique

Ce compte, dont le budget n'a pas été dépassé, a été utilisé pour une rénovation de la porte d'entrée du congélateur, en lien avec notre souhait de progressivement améliorer l'état d'entretien de ce bâtiment.

### ***Villageoise***

3592.3141 Entretien bâtiment-install. techniques

Le dépassement du budget de ce compte s'explique par une panne sur la porte d'entrée automatique, qui a nécessité une réparation pour un montant de CHF 3'668.35.

**Service des eaux et aménagement du territoire**

Lionel Baruchet, Municipal

**110 Administration**

3185 Honoraires frais d'étude / bureau techniques, budget CHF 15'000.- / utilisé CHF 14'325.50

Ce poste enregistre le coût d'étude non attribuée à un projet d'investissement, ainsi que les frais de traitement des dossiers de mise à l'enquête, soit par le bureau technique du Chenit, soit par le bureau Archi3 Sàrl (rémunération à l'heure).

Par rapport à 2022, les coûts liés à l'étude de fusion font l'objet d'un compte spécifique – 110.3185.1

4310 Emoluments /permis de construire : CHF 20'000.- / CHF 31'002.10

Ce poste regroupe tous les émoluments, pas uniquement ceux en lien avec les permis de construire. En 2023, plusieurs permis de construire ont été délivrés pour plus de CHF 25'000.-. L'estimation de ce genre de rentrée est aléatoire.

**Police des constructions**

Durant l'année 2023, la Municipalité a délivré 25 permis de construire :

- 1238 Cabras Nicolas, Parcelle 372  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1239 Trachsel Bertrand, Parcelle 494  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1240 Piguet Marlyse, Parcelle 338  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1241 Egger André, Parcelle 507  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1242 Liengme Patrick, Parcelle 693  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1243 Pittet Marc, Parcelle 410  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1244 Damiano Aude, Parcelle 401  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1245 Karlen Jean-François, Parcelle 508  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1246 Aeschlimann Sophie et Stéphane, Parcelle 576  
Construction d'un couvert à voitures
- 1247 Commune du Lieu, Chalet du Bonhomme, Parcelle 5  
Construction d'une fosse à purin, modification de l'aire d'attente, rénovation de la salle de traite existante
- 1248 Grandgirard Laetitia et Xavier, Parcelle 75  
Transformation et agrandissement d'un chalet et d'un couvert à voiture existants
- 1249 Lugin Olivier, Parcelle 787  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1250 Ecobois Le Lieu SA, Parcelle 695  
Transformation et agrandissement du bâtiment ECA no 641 pour la création d'une centrale de chauffage à distance au bois

- 1251 Eco Bois Le Lieu SA, Parcelles 634-652-653-661-663-676  
Réalisation d'un réseau de chauffage à distance CAD et assainissement du réseau d'eau sous pression communal ESP
- 1252 Humberst Michelina et Serge, Parcelle 374  
Rénovation et agrandissement du chalet existant
- 1253 RoCHAT Carine et Jean-Marc, Parcelle 695-697  
Construction d'une villa individuelle sur un niveau et démolition des bâtiments ECA nos 726 et 614
- 1254 Décosterd Lorétan Mireille et Lorétan Pierre, Parcelle 541  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1255 RoCHAT Sylvette et Maurice, Parcelle 717  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1256 Berthoud dit Gallon Leïla et Kilian, Parcelle 709  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1257 Guinand Alain, Parcelle 649  
Projet de transformations intérieures et extérieures du bâtiment ECA 561 et rénovation de la toiture
- 1258 Hostettler Vincent, Parcelle 341  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1259 Humberst Serge, Parcelle 374  
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1260 Dépraz Jean-François, Parcelle 326  
Installation d'un velux en toiture nord est
- 1261 Campanile Leila et Piguët Romain, Parcelle 1052  
Transformation d'une habitation rurale
- 1262 Meigniez Carole et Paul, Parcelle 414  
Installation de panneaux photovoltaïques

## 420 Urbanisme

3142 Aménagement, entretien CHF 3'000.00 / CHF 13'043.60

Ce dépassement, qui a fait l'objet d'une annonce lors du CC du mois de juin 2023, est dû aux travaux d'entretien des places d'amarrages dans la baie du Pont et à Pégaze.

3185 Honoraires aménagement / plans de zones : CHF 15'000.- / CHF 572.65

À la suite de la présentation en mai et la mise à l'enquête public du Plan Directeur des Zones d'Activités pour la Vallée de Joux, les remarques ont dû être traitées et le plan adapté. La facturation interviendra sur 2024. Cette non utilisation pourrait compenser partiellement le dépassement du préavis relatif au Plan d'Affectation Communal, environ CHF 100'000.-.

3803 Contribution places de parc et 4650 indemnités diverses CHF 0 / CHF 40'000.-

En application du règlement sur la police des constructions, art. 12, ainsi que le règlement sur les émoluments administratifs et contribution de remplacement en matière d'aménagement du territoire, art. 7, il a été perçu une contribution de remplacement pour places de stationnement de CHF 40'000.-, mise sur un fonds de réserve.

## 46 Egouts/Epuration, CHF 238'700.- / CHF 249'548.45

Il s'agit de taxes affectées, le total des encaissements est supérieur de CHF 10'858.45 au budget. L'excédent de recettes par rapport aux charges est de CHF 9'658.72, il est mis en amortissement complémentaire compte 3312. En 2022, cet amortissement était de CHF 24'191.93.

Cette baisse s'explique, entre-autres, par des frais d'entretien supérieurs pour CHF 16'647.82 (changement d'une pompe et du tableau de commande), notre participation aux frais de la Step du Pont pour CHF 3'278.75, aux charges du personnel, ainsi qu'à la hausse des intérêts bancaires pour un total de CHF 6'459.55.

À relever que la somme de CHF 23'000.- pour l'achat de matériel n'a pas été utilisée, nous n'avons pas trouvé le matériel adéquat pour remédier au problème rencontré. Cet investissement sera remis lors d'un prochain budget.

## **8 Services industriels**

Activité reprise par ValRégIEaux, nous encaissons et reversons les diverses taxes, soit pour 2023 CHF 240'746.20.

Pas de changement pour la redevance de la Romande Energie, CHF 7'500.-.

## **Jeunesse et affaires sociales**

Sylvie Aubert Brühlmann, Municipale

### **Instruction publique 510 + 520**

#### **ASIVJ**

L'ASIVJ (association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux) pourvoit aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le comité de direction de l'ASIVJ est composé des trois municipales de chaque commune en charge de ce dicastère (Mmes Raffaella Cantone Meylan, Carole Harlé et la soussignée, Présidente) et du directeur des écoles, M. Stephan Naddeo, qui a une voix consultative. Mme Astrid Mignot, secrétaire générale y participe également avec une voix consultative. La Bourse est confiée à la commune du Lieu, par son boursier.

Le conseil intercommunal de l'ASIVJ est composé de délégués des trois conseils communaux et d'un municipal de chaque commune. Les délégués de notre Conseil sont Mmes Sophie Matthey, Claudia Martignier, Sylvia Piccinin Loutan (COGESFI), Sophie Richard, MM. Julien Viquerat (COGESFI), Mathieu Rochat. Le délégué de la municipalité est M. Julien Gross (Vice-Président), son suppléant est M. Gabriel Berciu. Il n'y a pas de remplaçant pour les délégués.

Les comptes de l'ASIVJ figurent en fin de fascicule avec le rapport des comptes et de la gestion du comité de direction. Les coûts sont répartis entre les trois communes pour moitié à l'habitant et pour moitié à l'élève. Les comptes se bouclent en dessous du budget prévu pour l'année 2023 à hauteur de CHF 5'149'022.19 alors que le budget prévoyait un total de CHF 5'511'500.- et cela malgré des charges plus importantes dues notamment à la professionnalisation du secrétariat de l'ASIVJ et à l'augmentation de l'activité du restaurant scolaire. La part de la commune se monte à CHF 528'361.42.

## Cohésion sociale

### 710 Service social intercommunal

710.3525 Part. Centre de rencontre (La Scène)

La participation de la commune à la Scène correspond à la somme budgétée.

Quelques chiffres :

En 2023, le centre a été ouvert 145 jours avec une fréquentation totale de quelques 5300 entrées. Dans le détail, les accueils libres des 12-16 ans représentent 51% d'entre elles, 19,5% sont liées aux événements des 12-16 ans, 12,5% aux accueils libres des 16-25 ans (à noter que les Jeudis de la tech n'ont démarré formellement qu'à la rentrée d'août) et 17% des entrées sont enregistrées lors des concerts «tous publics».

36 événements ont été organisés :

- 17 pour les 12-16 ans
- 11 pour les 16-25 ans
- 8 «tous publics».

1300 repas ont été concoctés.

710.3526 : Ce compte correspond à la subvention de la commune aux sacs taxés pour familles avec des enfants dans leur trois premières années et pour des personnes incontinentes.

### AJOVAL (Accueil de jour Orbe-La Vallée) 710.3655

Le compte comprend les charges de l'accueil préscolaire et des accueillantes en milieu familial.

L'accueil de jour est régi par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants), acceptée par le peuple en 2006. La LAJE a pour but :

- d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants ;
- de tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil, accessibles financièrement ;
- d'organiser le financement de l'accueil de jour des enfants.

Le déficit de l'accueil de jour est réparti entre toutes les communes, pour moitié à l'habitant et pour moitié au nombre d'heures de garde consommées par les enfants de chaque commune. Pour rappel, les communes de Chavornay et Bavois sont sorties du réseau au 31 décembre 2022 pour rejoindre le réseau ASACE mis en place lors de la création du nouveau cercle scolaire Chavornay et environ.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un municipal au Conseil intercommunal d'AJOVAL.

La garderie des Aristochats dispose de 66 places à fin 2023. Les parents payent selon leur revenu et la FAJE (Fondation d'accueil de jour des enfants) subventionne les charges salariales du personnel éducatif.

Il y a en tout 14 accueillantes en milieu familial à la Vallée de Joux, dont une sur la Commune du Lieu. Cette offre est également subventionnée par la FAJE.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'enfants de notre commune qui ont bénéficié de l'accueil préscolaire en structure collective et de l'accueil familial ces dernières années, ainsi que le nombre d'heures consommées.

<b>Année</b>	<b>enfants</b>	<b>heures</b>
2020	23	16'071
2021	24	19'031
2022	22	14'681
2023	28	17484

Les structures d'accueil de la Vallée de Joux répondent à un grand besoin. L'agrandissement des Aristochats permet de faire face à la demande grandissante des parents en accueil préscolaire pour le moment. Par contre, l'UAPE des Flocons d'Or et le réseau des AMF ne permettent plus de faire face à la demande du parascolaire. Il s'agit de continuer à développer des solutions d'accueil satisfaisantes à la Vallée de Joux tout en respectant les contraintes financières des communes.

710.3655 : il s'agit des acomptes versés par notre commune au réseau.

710.4520.2 : il s'agit de la différence due par AJOVAL par rapport aux acomptes versés pour l'année précédente.

### **Facture sociale 720.3510**

Les communes vaudoises participent aux dépenses sociales cantonales, cette participation appelée « facture sociale », nouvellement « participation à la cohésion sociale (PCS) » est répartie selon la méthode péréquative en vigueur. Les régimes sociaux composant la facture sociale sont nombre de six :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement,
- les subsides à l'assurance maladie,
- le revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage,
- les subventions et aides aux personnes handicapées,
- les prestations pour la famille et autres prestations sociales,
- les bourses d'études et d'apprentissage.

Le Département de la santé et de l'action sociale est en charge du calcul et de la facturation aux communes.

720.3510.01 : Le montant de la facture sociale par rapport au montant figurant au budget est augmenté en raison de l'augmentation de la valeur effective de notre point d'impôt et des impôts conjoncturels.

720.4510 : Il s'agit de la différence due par le Canton par rapport aux acomptes versés pour la facture sociale de l'année précédente.

### **Agence d'assurances sociales 720.3525.2**

L'ARAS JUNOVA (Association de communes de la Région d'Action Sociale Jura-Nord vaudois) regroupe 73 communes, elle gère les CSR (centres sociaux régionaux) et les AAS (agences d'assurances sociales). Une antenne se situe à l'Hôtel de ville du Sentier et offre les services concernant le revenu d'insertion, l'AVS, l'AI, les subsides aux assurances, les prestations de la rente-pont, les prestations complémentaires et les PC familles. De plus, elle gère la prestation OASIS qui offre un appui socio-administratif sur tout le territoire du Nord Vaudois.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un municipal au Conseil intercommunal de l'ARAS JUNOVA.

Les 73 communes que regroupe l'ARAS Junova financent le fonctionnement du Comité de direction à hauteur de CHF 250.- par voix (les communes ont une voix pour 500 habitants) et le fonctionnement des agences d'assurances sociales et d'OASIS à hauteur de CHF 15.- par habitant.

720.4520.1 Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente : ce montant correspond à la part de l'excédent de produit 2022 d'OASIS à rétrocéder aux communes selon le bouclage des comptes 2022 de l'ARAS JUNOVA.

- **Conclusions**

La Municipalité espère avoir ici permis aux membres de votre Conseil de prendre connaissance des tâches assurées en 2023 par l'Exécutif et le personnel de la Commune du Lieu.

L'esprit de collaboration entre votre Conseil et la Municipalité s'est maintenu de manière constructive. Le climat de confiance doit perdurer, il constitue le meilleur garant d'un travail efficace pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie votre Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil Communal du Lieu

- vu le préavis n° 08/2024 Rapport de gestion et comptes 2023
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

#### décide

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2023.
2. d'accepter les comptes communaux pour l'année 2023 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et au Boursier.

Au nom de la Municipalité



Le Syndic  
Patrick Cotting



La Secrétaire  
Irène Darbellay

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 avril 2024.

#### Commission chargée de l'étude du préavis :

M. René Curchod, convocateur  
M. Pierre Bourqui  
Mme Sophie Richard  
M. Mathieu Rochat  
M. Pierre Lorétan  
M. Bruno Baumeler

## Retour du préavis municipal n° 03 / 2023

### Aménagements en lien avec le regroupement des équipes forêts et routes au Lieu

Le préavis municipal n° 03/2023, accepté par le Conseil Communal lors de sa séance du 4 avril 2023, avait pour but de réaliser et financer les aménagements pouvant permettre le regroupement des équipes communales en lien avec la forêt, d'une part, et les routes, d'autre part.

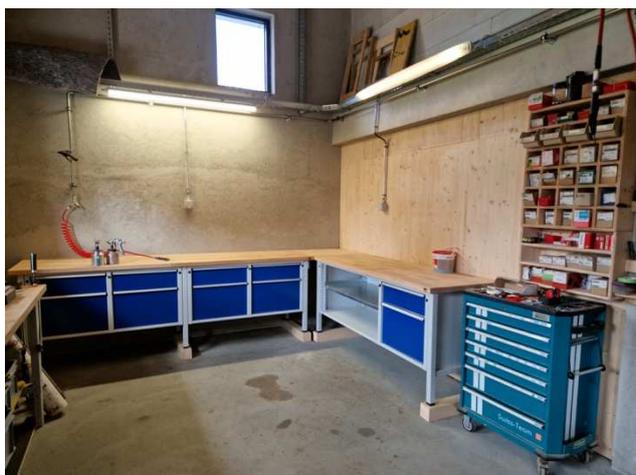
Suite à l'acceptation du préavis, les différents aménagements prévus au hangar du Lieu et au bâtiment communal ont été effectués.

Concrètement, cela signifie que :

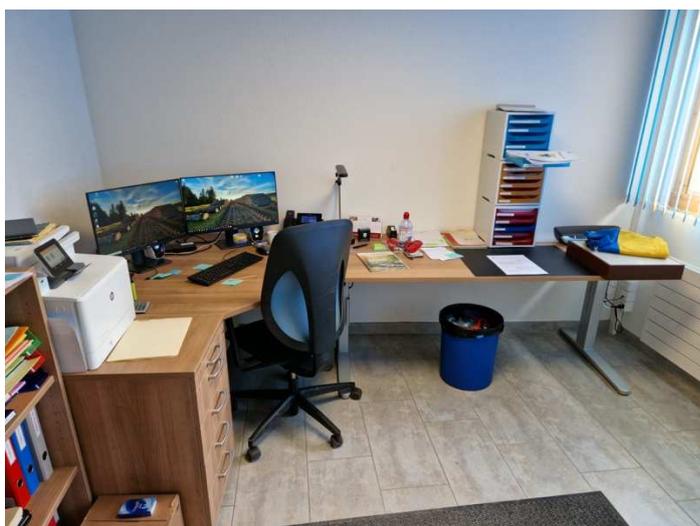
- au hangar du Lieu, un local a été équipé pour le stockage et l'entretien du matériel des bûcherons



- toujours dans le hangar, un espace de travail pour les forestiers a été aménagé



- dans le bâtiment communal sis Grand-Rue 7 au Lieu, un bureau a été aménagé; par contre, nous avons renoncé à créer une paroi de séparation pour un bureau supplémentaire



Au niveau financier :

Le tableau suivant montre les décomptes financiers, en comparant les coûts réels aux montants annoncés dans le préavis :

	préavis	décompte
Travaux et aménagements prévus au hangar du Lieu	27 000.00	34 007.65
travaux et aménagements prévus au bâtiment communal du Lieu	24 000.00	20 717.48
Etude préliminaire du premier projet de regroupement (arrondi)	11 300.00	11 286.30
Divers et imprévus	2 700.00	
	<hr/> 65 000.00	<hr/> 66 011.43

On peut constater que les aménagements au hangar du Lieu ont été plus onéreux que prévu, en particulier en raison de l'achat des équipements nécessaires, qui avaient été en partie sous-estimés. Etant donné que les travaux au bâtiment communal ont coûté moins que prévu, nous bouclons ce préavis sur un dépassement de budget de CHF 1'011.43 uniquement.

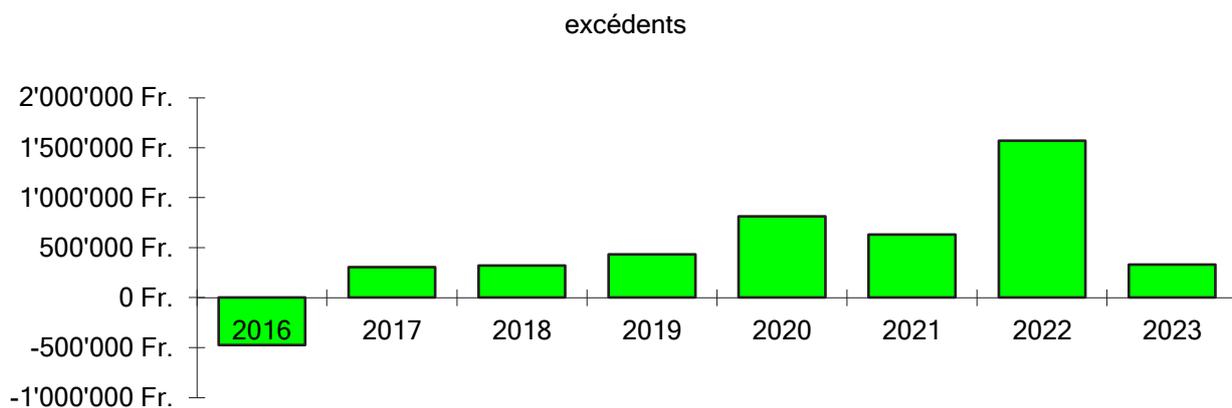
Ces aménagements satisfont les différents utilisateurs, et permettront des économies d'énergie que nous ne pouvons pas encore chiffrer ; nous remercions le Conseil Communal de nous avoir autorisé à mettre en œuvre ce projet.

Les Municipaux responsables remercient M. Marc Meylan, chef de service, pour l'étude et la mise en œuvre de ce projet, M. Yves Chenaux, boursier, pour son accompagnement et sa proactivité, ainsi que l'ensemble des équipes du bureau communal, des forêts et des routes pour leur participation active.

Les Municipaux en charge : Julien Gross et Benoît Meylan

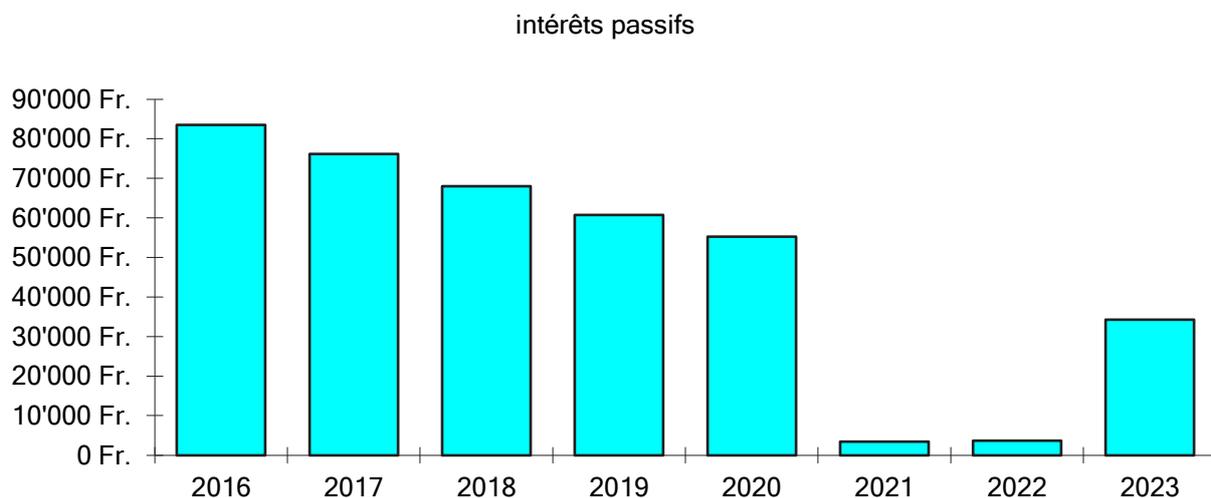
### Evolution des excédents de recettes sur compte de fonctionnement

années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
excédents	-475'055 Fr.	303'587 Fr.	319'462 Fr.	434'174 Fr.	813'414 Fr.	631'346 Fr.	1'568'635 Fr.	330'681 Fr.



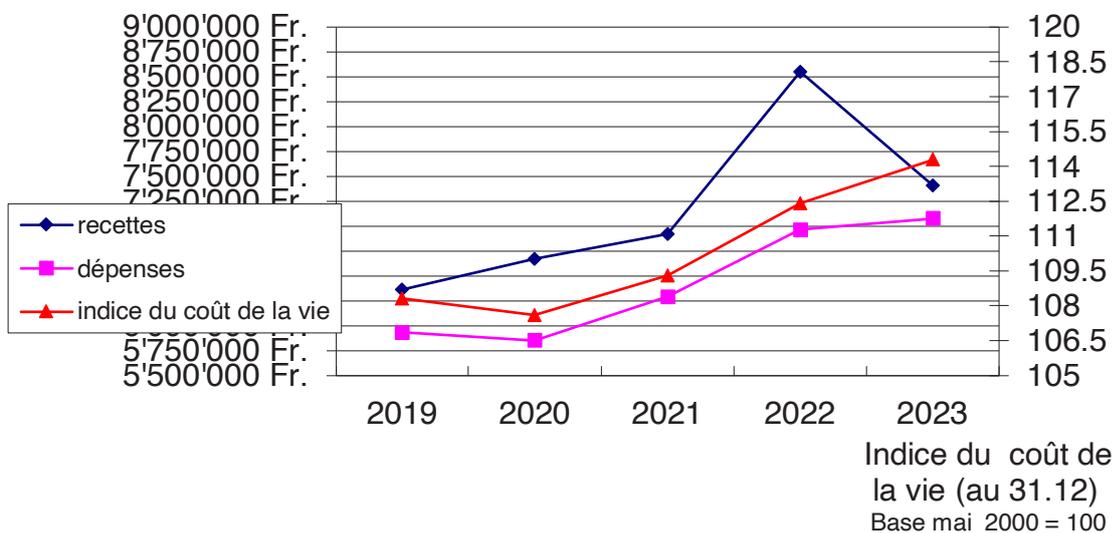
### Evolution des intérêts passifs

années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
int.passifs	83'476 Fr.	76'138 Fr.	68'040 Fr.	60'778 Fr.	55'209 Fr.	3'407 Fr.	3'655 Fr.	34'288 Fr.



## Compte de fonctionnement

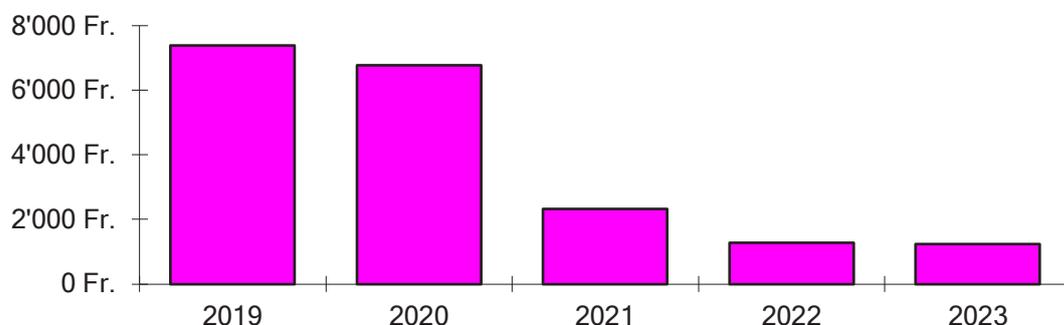
année	2019	2020	2021	2022	2023
recettes	6'364'142 Fr.	6'668'433 Fr.	6'923'820 Fr.	8'553'130 Fr.	7'410'161 Fr.
dépenses	5'929'968 Fr.	5'855'019 Fr.	6'292'473 Fr.	6'963'495 Fr.	7'079'479 Fr.
indice du coût de la vie	108.3	107.6	109.3	112.4	114.3



## Endettement net par Habitant

(920,921,922,923,925)-(910,911,912,913)/nb habitants

année	2019	2020	2021	2022	2023
endettement par hab.	7'382 Fr.	6'773 Fr.	2'324 Fr.	1'271 Fr.	1'236 Fr.

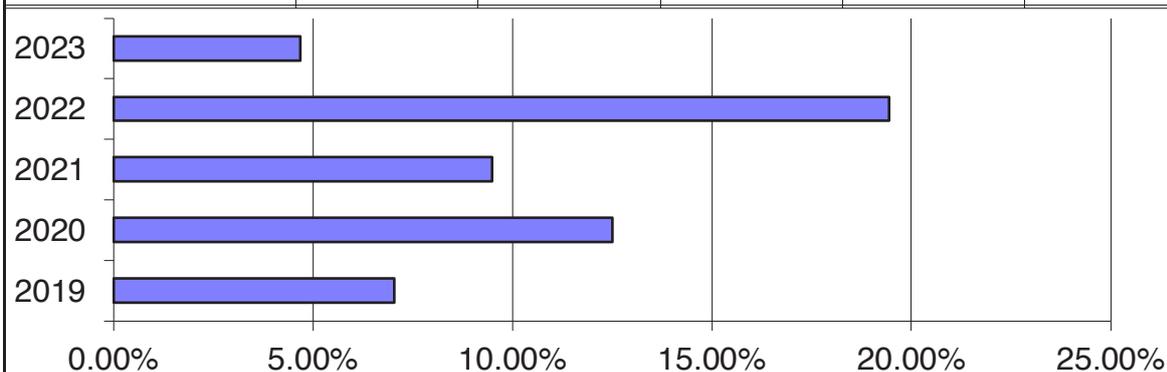


## Marge d'autofinancement MA./RF.

(40 à 46)-(30,31,32,35,36)= M.A

en % M.A/total 40 à 46

année	2019	2020	2021	2022	2023
%	7.04%	12.50%	9.49%	19.44%	4.68%





# Analyse du Bilan

L'analyse de la structure du bilan permet notamment de contrôler deux points importants :

- 1) s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve soit suffisante
- 2) contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements de patrimoine administratif, auquel on peut ajouter les bâtiments du patrimoine financier.

Les actifs disponibles (total des postes 910 à 913, sauf 912) déduits des engagements courants (total des postes 920.921.923 et 925) correspond au disponible net.

Net doit être supérieur ou égal au total de la rubrique 928 financements spéciaux et fonds de réserve.

	2019	2020	2021	2022	2023
actifs disponibles	2'461'651.07	2'539'781.19	3'730'192.28	3'672'598.63	3'223'684.89
engagements courants	775'733.95	1'039'839.41	1'294'643.55	1'478'812.67	1'053'041.21
différence	1'685'917.12	1'499'941.78	2'435'548.73	2'193'785.96	2'170'643.68
fonds de réserve	1'444'265.95	1'919'495.12	1'929'879.50	2'932'065.95	2'833'185.04
Le disponible est supérieur de frs... au fonds de réserve	241'651.17	-419'553.34	505'669.23	-738'279.99	-662'541.36

Utilisation des emprunts, les immobilisations (postes 914 à 917 et 912) doivent être supérieures ou égales aux emprunts à moyen et long terme (922).

	2019	2020	2021	2022	2023
immobilisations	9'279'616.17	9'162'955.10	5'240'291.81	5'487'844.98	5'410'723.81
emprunts	8'715'597.60	7'900'160.25	4'884'722.90	3'869'285.55	3'855'348.20
les immobilisations sont supérieur de frs ... aux emprunts	564'018.57	1'262'794.85	355'568.91	1'618'559.43	1'555'375.61

## Résumé bouclé final

	2019	2020	2021	2022	2023
Total des recettes	6'364'142.30	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64
Total des dépenses	5'929'967.56	5'855'018.56	6'292'473.40	6'963'495.05	7'079'479.46
Bénéfice brut	434'174.74	813'414.20	631'346.10	1'589'634.99	330'681.18
<b>Amortissements</b>					
Patrimoine financier	23'006.64	18'938.58	24'526.64	32'469.23	114'518.56
Patrimoine administratif					
obligatoires	340'891.90	252'640.00	203'640.00	125'840.00	112'920.00
supplémentaires	39'400.00	39'034.68	374'798.45	410'098.01	189'568.72
<b>Réserves</b>					
Attribution	20'400.00	468'079.17	200'640.00	1'300'850.00	170'990.00
Prélèvement	44'651.90	2'850.00	190'255.62	298'663.55	269'870.91
Bénéfice net	55'128.10	37'571.77	17'996.63	19'041.30	12'554.81
<b>Total après mouvements</b>					
Total recettes	6'364'142.30	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64
Total dépenses	6'309'014.20	6'630'860.99	6'905'822.87	8'534'088.74	7'397'605.83
Augmentation du capital	55'128.10	37'571.77	17'996.63	19'041.30	12'554.81
Diminution du capital					



# **Commune du Lieu**

## **Comptes 2023**

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
<b>91</b>	<b>** A C T I F **</b>	<b>9'160'443.61</b>	<b>14'755'474.75</b>	<b>15'281'509.66</b>	<b>8'634'408.70</b>
910	DISPONIBILITES	1'937'005.85	9'937'534.45	10'543'574.85	1'330'965.45
9100	Caisse	19'331.71	108'875.90	117'544.15	10'663.46
9101	Chèques postaux	340'832.62	1'377'188.06	1'504'077.45	213'943.23
9101.1	CCP transitoire BVR et divers		1'475'660.74	1'475'660.74	
9101.3	CCP pour administration	650.00	100'000.00	90'090.00	10'560.00
9102	BCV c/c 752.009.0	935'809.98	138'199.80	500'020.70	573'989.08
9102.1	CMV, c/c No 20 6.104.091.06	158'291.76	112'586.65	72'457.55	198'420.86
9102.4	Raiffeisen c/c	482'089.78	6'625'023.30	6'783'724.26	323'388.82
911	DEBITEURS	1'598'697.16	4'110'574.27	4'198'702.77	1'510'568.66
9112	Impôts à encaisser PP, PM et IS	419'354.36	2'258'253.54	2'237'911.76	439'696.14
9112.3	Impôts anticipé à récupérer	38'852.10	38'864.00	38'852.10	38'864.00
9112.4	Impôts anticipé supputé à récupérer	149'379.35	108'613.22	102'885.63	155'106.94
9115	Autres débiteurs	312'242.85	263'544.61	312'242.85	263'544.61
9116	Débiteurs par informatique	672'450.15	1'401'861.75	1'471'519.85	602'792.05
9117	Avances sur salaires		250.00	250.00	
9119	TVA	6'418.35	39'187.15	35'040.58	10'564.92
9119.0	TVA décompte	6'418.35	12'811.89	8'665.32	10'564.92
9119.1	TVA épuration		12'147.61	12'147.61	
9119.2	TVA Taxe ordures		8'903.20	8'903.20	
9119.91	TVA investissements épuration		5'324.45	5'324.45	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	547'121.00	13'200.00		560'321.00
9123	Immeubles productifs	385'300.00			385'300.00
9123.01	Parcelles Les Charbonnières	161'820.00	13'200.00		175'020.00
9123.1	Immeubles improductifs	1.00			1.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	136'895.62	373'605.48	128'350.32	382'150.78
9139	Actifs transitoires	117'064.02	138'247.08	117'064.02	138'247.08
9139.1	Actifs transitoires décompte péréquation et divers		130'000.00		130'000.00
9139.50	Etude plan d'affectation le Vivier	3'399.30	18'474.45		21'873.75
9139.51	Etude plan d'affectation La Combe	5'146.00	37'488.90		42'634.90
9139.53	Etude équipement Hangar Le Lieu	11'286.30		11'286.30	
9139.54	Etude réaménagement carrefour Le Lieu (Grand-Rue - Gare)		30'341.50		30'341.50
9139.55	Etude approvisionnement alpages Les Charbonnières		19'053.55		19'053.55
914	INVESTISS. DU PATRIMOINE ADMINISTR.	4'778'291.13	220'438.02	310'881.72	4'687'847.43
9141.01	Réfection rte de la Gare Le Lieu	223'953.30		23'000.00	200'953.30
9141.011	Réfection rte et carrefour Le Séchey	480'807.95	64'202.80		545'010.75
9141.02	Révision Plan général d'affectation	357'936.38	18'390.35		376'326.73
9141.022	Aménagement des Rives du Lac Brenet	5'169.60	26'472.30		31'641.90
9141.10	Equipement La Frasse-L'Allemagne, épuration	171'250.00		12'520.00	158'730.00
9141.101	Equipement Allemagne Frasse, épuration 2ème étape	85'280.14		23'568.72	61'711.42

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
9141.111	Rue des Artisans assainissement réseaux évacu. eaux claires		69'148.80		69'148.80
9141.80	Désaffectation du cimetière des Charbonnières, et divers		328.50		328.50
9141.90	Déchèteries et places à containers	135'077.57		10'400.00	124'677.57
9143.02	Hangar route/centrale chauffage Le Lieu	718'900.10		210'000.00	508'900.10
9143.03	Hangar à plaquettes	405'466.21		17'650.00	387'816.21
9143.153	Réfection toit chalet Neuf des Esserts	135'652.05		5'350.00	130'302.05
9143.154	Réfection chalet du Bonhomme		9'167.00		9'167.00
9143.21	Immeubles du patrimoine administratif (village)	1.00			1.00
9143.30	Complexe du Brenet étude	79'675.70	23'160.00		102'835.70
9144.31	CAD Les Charbonnières et raccordement bâtiment préavis 02/22	92'707.80	6'757.30	6'117.00	93'348.10
9145	Forêts	1'865'144.20			1'865'144.20
9145.10	Forêts - Bois Plainoz (village)	255.00			255.00
9145.11	Forêts - Pâturages (village Les Charbonnières)	19'600.00			19'600.00
9147.1	Stock sacs poubelles taxés	1'414.13	2'810.97	2'276.00	1'949.10
915	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION</b>	<b>162'432.85</b>	<b>100'122.53</b>	<b>100'000.00</b>	<b>162'555.38</b>
9153	Titres et papiers-valeurs	113'900.00	100'000.00	100'000.00	113'900.00
9153.1	Fonds Rochaz	23'574.90	69.63		23'644.53
9153.2	Fonds David-Louis Rochat	24'957.95	52.90		25'010.85

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
<b>92</b>	<b>**PASSIF**</b>	<b>-9'160'443.61</b>	<b>10'071'366.40</b>	<b>9'545'331.49</b>	<b>-8'634'408.70</b>
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-794'109.48	7'203'987.64	7'244'974.28	-835'096.12
9201	Créanciers par Informatique	-792'638.19	5'706'394.52	5'748'852.45	-835'096.12
9206	COMPTES-COURANTS SUR PAIES (Sous-total)		1'422'140.75	1'422'140.75	
9206.06	Salaires à payer		930'359.00	930'359.00	
9206.07	Provision 13ème salaire		51'858.70	51'858.70	
9206.1	A.V.S./A.C.		159'671.50	159'671.50	
9206.13	Allocations pour enfants		66.40	66.40	
9206.2	Assurances accidents		35'349.60	35'349.60	
9206.4	Assurance perte de gain maladie		18'218.25	18'218.25	
9206.5	Caisse de retraite C. I. P.		226'617.30	226'617.30	
9207	Acomptes charges locataires		15'800.00	15'800.00	
9209	TVA	-1'471.29	59'652.37	58'181.08	
9209.0	décompte TVA	-1'471.29	18'612.88	17'141.59	
9209.1	TVA épuration		19'234.37	19'234.37	
9209.2	TVA taxe ordure		9'703.52	9'703.52	
9209.3	TVA eau		12'101.60	12'101.60	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-3'869'285.55	1'092'757.45	1'078'820.10	-3'855'348.20
9220.1	Intérêts emprunt pour répartition		78'820.10	78'820.10	
9221.02	FIF prêt Hangar plaquettes	-167'535.55	12'887.35		-154'648.20
9221.03	C I P - prêt 2004	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.07	SUVA prêt 40000681	-1'000'000.00	1'000'000.00		
9221.304	Postfinance ATF PF.004774	-700'000.00			-700'000.00
9221.31	Prêt LIM collèges 97-98 VD	-1'750.00	1'050.00		-700.00
9221.318	SUVA ATF 40003846	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.319	Raiffeisen ATF 167.104.383.0			1'000'000.00	-1'000'000.00
923	ENGAGEMENTS ENVERS PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	-80'714.40	25'000.00		-55'714.40
9233.00	Fonds spécial village	-38'843.35	25'000.00		-13'843.35
9233.01	Fonds David-Louis Rochat	-24'871.05			-24'871.05
9233.02	Fonds Elie Rochat	-7'000.00			-7'000.00
9233.03	Fonds caisse industriel Les Charbonnières	-10'000.00			-10'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-603'988.79	1'479'750.40	1'037'992.30	-162'230.69
9258.1	Compte d'attente général		169'682.51	169'682.51	
9258.3	Compte attente Jérónimo		104'929.40	104'929.40	
9258.31	Compte attente Poste		8'388.10	8'388.10	
9258.5	Grpt scolaire Vallée de Joux		576'580.00	576'580.00	
9259	Passifs transitoires	-208'988.79	208'988.79	132'230.69	-132'230.69
9259.1	Pasifs transitoires décompte péréquation et divers	-395'000.00	411'181.60	46'181.60	-30'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
928	FONDS DE RESERVE	-2'932'065.95	269'870.91	170'990.00	-2'833'185.04
9280.4	Réserve déchets	-22'250.00			-22'250.00
9280.5	Réserve fonds communal du tourisme		2'990.00	2'990.00	
9280.6	Réserve épuration (rénovation STEP Pont/Vallée)	-30'000.00		10'000.00	-40'000.00
9280.7	Réserve contributions places de stationnements			40'000.00	-40'000.00
9281.1	Fond de renouvellement véhicules	-100'000.00		10'000.00	-110'000.00
9281.2	Fond de renouvellement véhicules (forêts)	-20'000.00		5'000.00	-25'000.00
9282.3	Réserve bâtiments	-1'100'000.00			-1'100'000.00
9282.6	Réserve travaux en électricité	-1'008.90			-1'008.90
9282.71	Réserve amortissement Centre sportif	-86'499.00	2'379.91		-84'119.09
9282.8	Réserve équipt zone industrielle	-170'000.00			-170'000.00
9282.9	Réserve Droit du Risoud	-22'313.10		3'000.00	-25'313.10
9282.91	Réserve débiteurs douteux	-170'000.00			-170'000.00
9282.99	Réserve Générale	-1'209'994.95	264'501.00	100'000.00	-1'045'493.95
929	CAPITAL	-880'279.44		12'554.81	-892'834.25
9290	Résultat de l'année			12'554.81	-12'554.81
9295	Capital	-880'279.44			-880'279.44
	<b>Engagements hors bilan</b>				
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA			3'129'000.00	
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA (Les Charbonnières)			1'000'000.00	
	Cautionnement La Biolletaz			326'000.00	
	Cautionnement Réseau de Chauffage Les Charbonnières			4'000'000.00	
	Cautionnement de l'Office du Tourisme			12'000.00	
	Cautionnement prêt LIM Enerjoux			43'000.00	
	Cautionnement Prêt LIM Centre sportif froid patinoire (01/2005)			12'800.00	
	Total cautionnement			8'522'800.00	
	Pour mémoire				
	Mobilier Hôtel de Ville/Pompes Funèbres, part de la Commune				
	Mobilier Local et Pavillon Le Lieu, Grande salle Les Charbonnières				
					état au 31.12.23
	Plafond d'endettement selon préavis 11.2021			15'000'000.00	5'941'671.30
	Plafond de risques pour cautionnement selon préavis 11.2021			9'500'000.00	8'522'800.00
	<i>L'état du plafond d'endettement au 31.12 comprend également les objets acceptés par le conseil et qui sont en cours de réalisations.</i>				
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 18 juin 2024					
	Conseil communal du Lieu			Municipalité du Lieu	
	La Présidente	Le Secrétaire		Le Syndic	Le Boursier
	Caroline Penseyres	Jérémie Golay		Patrick Cotting	Yves Chenaux

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>1'398'803.96</b>	<b>297'184.96</b>	<b>1'216'000.00</b>	<b>155'600.00</b>	<b>1'263'207.33</b>	<b>255'255.57</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>321'835.10</b>	<b>79'456.05</b>	<b>261'000.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>317'808.30</b>	<b>72'351.50</b>
101	CONSEIL COMMUNAL	29'092.65		28'500.00		31'608.15	
101.3003	Traitements/rapports	14'152.60		12'500.00		17'906.10	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	10'396.05		6'000.00		8'036.85	
101.3170	Réceptions/manif./course	4'544.00		10'000.00		5'665.20	
102	MUNICIPALITE	292'742.45	79'456.05	232'500.00	35'000.00	286'200.15	72'351.50
102.3001	Traitements/vacations	188'919.10		165'000.00		189'697.35	
102.3030	Assurances sociales	18'523.55		16'000.00		19'135.55	
102.3040	Caisse de retraite	28'157.40		26'000.00		24'825.60	
102.3050	Assurances accidents et maladie			500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	14'553.80		15'000.00		16'148.90	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	42'588.60		10'000.00		36'392.75	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		79'456.05		35'000.00		72'351.50
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>482'903.20</b>	<b>107'555.60</b>	<b>492'500.00</b>	<b>88'200.00</b>	<b>510'126.53</b>	<b>143'881.72</b>
110	ADMINISTRATION	482'903.20	107'555.60	492'500.00	88'200.00	510'126.53	143'881.72
110.3011	Traitement	215'351.20		210'000.00		198'465.65	
110.3012	Salaires du personnel occas.			5'000.00		690.00	
110.3030	Assurances sociales	20'118.85		19'000.00		18'874.50	
110.3040	Caisse de retraite	35'553.00		36'000.00		30'714.20	
110.3050	Assurances accidents et mal.	6'634.50		7'000.00		6'276.65	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	2'771.80		2'000.00		1'853.15	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	7'278.20		8'500.00		6'724.75	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	8'882.40		12'000.00		14'299.40	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	6'028.20		6'000.00		4'669.35	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	12'019.20		14'000.00		12'623.70	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau	3'072.05		3'500.00		542.45	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	16'456.85		16'000.00		16'832.55	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	15'056.31		14'000.00		15'551.78	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	7'549.60		5'000.00		7'705.60	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau technique	14'325.50		15'000.00		21'311.10	
110.3185.1	Frais étude fusion des communes	12'610.10		12'500.00			
110.3186	Primes assur.tiers/choses/RC	20'827.30		22'000.00		19'764.35	
110.3187	Emoluments			2'000.00			
110.3193	Cotisations à des institutions	11'870.05		12'000.00		29'956.60	
110.3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	18'214.70		18'000.00			
110.3301	Défalcations	398.39		2'000.00		1'130.20	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	10'685.00		12'000.00		41'890.55	
110.3650.11	Aides & subv. à instit. privées augm. budget préavis 03.2008					40'000.00	
110.3650.2	Subventions Village et Sociétés dév.	13'200.00		15'000.00		2'250.00	
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	24'000.00		24'000.00		18'000.00	
110.4310	Emoluments/permis de constr.		31'002.10		20'000.00		31'858.70
110.4320	Rémunération agence postale		12'708.45		12'000.00		12'678.90
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		8'148.65		5'000.00		7'034.92
110.4350	Ventes: photoc.et divers		761.25		200.00		344.00
110.4360	Remboursements de tiers		8'135.15		5'000.00		5'165.20
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'800.00		4'000.00		4'800.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
110.4525	Part. ValRégieEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
110.4804	Prélèvement réserve travaux						40'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>15</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS</b>	<b>53'229.95</b>		<b>50'500.00</b>		<b>35'016.00</b>	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	53'229.95		50'500.00		35'016.00	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'417.00		8'500.00		8'369.50	
150.3523	Part.école de musique	7'627.00		5'000.00		7'547.25	
150.3523.1	Part. Val TV	19'021.95		20'000.00		19'099.25	
150.3523.2	Part. Espace Horloger	16'000.00		16'000.00			
150.3523.3	Part. sur manifestation régionale	2'164.00		1'000.00			
<b>16</b>	<b>TOURISME ET SPORTS</b>	<b>368'494.41</b>	<b>100'773.31</b>	<b>237'000.00</b>	<b>26'400.00</b>	<b>239'619.25</b>	<b>31'362.35</b>
160	TOURISME ET SPORTS	368'494.41	100'773.31	237'000.00	26'400.00	239'619.25	31'362.35
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	229'734.00		168'500.00		175'046.00	
160.3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	67'880.91					
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	1'705.15		5'000.00		2'705.60	
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	16'380.35		12'000.00		9'902.65	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	2'100.00		2'000.00		1'550.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	24'714.00		24'700.00		24'714.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'990.00		2'400.00		2'851.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'990.00		2'400.00		2'850.00	
160.4066	Taxes de séjour		29'902.40		24'000.00		28'512.35
160.4809	Prélèvement réserve am. Centre sportif		67'880.91				
160.4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		2'990.00		2'400.00		2'850.00
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>111'846.50</b>		<b>125'000.00</b>		<b>105'254.90</b>	
180	TRANSPORTS PUBLICS	111'846.50		125'000.00		105'254.90	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	111'846.50		125'000.00		105'254.90	
<b>19</b>	<b>SERVICE INFORMATIQUE</b>	<b>60'494.80</b>	<b>9'400.00</b>	<b>50'000.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>55'382.35</b>	<b>7'660.00</b>
190	SERVICE INFORMATIQUE	60'494.80	9'400.00	50'000.00	6'000.00	55'382.35	7'660.00
190.3110	Achats mob/mat/programmes	15'929.90		20'000.00		25'920.60	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	44'564.90		30'000.00		29'461.75	
190.4360	Remboursements de tiers		9'400.00		6'000.00		7'660.00
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>1'033'986.34</b>	<b>4'810'291.97</b>	<b>643'000.00</b>	<b>4'638'000.00</b>	<b>1'283'076.40</b>	<b>4'710'724.53</b>
<b>21</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>33'924.34</b>	<b>3'325'421.94</b>	<b>43'000.00</b>	<b>3'181'500.00</b>	<b>51'576.32</b>	<b>3'613'831.88</b>
210	IMPOTS	33'924.34	3'325'421.94	43'000.00	3'181'500.00	51'576.32	3'613'831.88
210.3180	Honoraires/prest. de services	19'619.26		20'000.00		20'026.61	
210.3290	Bonifications d'intérêts	184.91		3'000.00		210.68	
210.3301	Défalcations sur impots	14'120.17		20'000.00		31'339.03	
210.4001	Impôt sur le revenu		1'403'724.02		1'500'000.00		1'554'824.32
210.4002	Impôt sur la fortune		297'074.95		320'000.00		416'069.39
210.4003.1	Impôt à la source		64'291.10		35'000.00		57'658.89
210.4003.2	Impôt des frontaliers		915'654.00		900'000.00		879'860.00
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		307'743.10		150'000.00		277'637.20
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		4'105.20		8'000.00		4'755.05
210.4020	Impôt foncier		121'787.15		125'000.00		121'166.30
210.4040	Droits de mutations		94'121.20		45'000.00		92'283.20
210.4050	Impôt s/succ. & donations		34'581.70		3'000.00		40'004.70
210.4061	Impôt des chiens		6'050.00		7'000.00		6'150.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		343.94		5'000.00		4'338.42
210.4101	Patentes boissons et tabacs		325.00		500.00		1'139.30
210.4221	Intérêts moratoires		12'261.57		10'000.00		10'031.87
210.4310	Frais de poursuite		2'714.86		2'000.00		3'349.20
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		31'241.90		45'000.00		115'052.60
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		29'402.25		26'000.00		29'511.44

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>720'062.00</b>	<b>1'484'870.03</b>	<b>600'000.00</b>	<b>1'456'500.00</b>	<b>675'594.00</b>	<b>1'096'892.65</b>
220	SERVICE FINANCIER	720'062.00	1'484'870.03	600'000.00	1'456'500.00	675'594.00	1'096'892.65
220.3210	Intérêts dettes à court terme			500.00			
220.3312	Amortissements titres et papier valeurs	100'000.00					
220.3520	Fonds péréquation	606'551.00		606'500.00		582'594.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune	10'000.00		-10'000.00		90'000.00	
220.3521	Fonds péréq. décompte année précédente	511.00					
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		111'187.33		110'000.00		111'063.85
220.4242	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier		2'660.00				
220.4360	Créance récupérée après défalcation		232.65		500.00		
220.4412	Part à la taxe CO2		617.05		1'000.00		814.80
220.4520	Fonds péréquation		324'406.00		324'500.00		317'414.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		10'000.00				-80'000.00
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		28'442.00				69'008.00
220.4521	Retour/dép. thématique		703'445.00		703'500.00		693'320.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		120'000.00		317'000.00		-115'000.00
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		83'880.00				100'272.00
220.4805	Prélèvement réserve générale		100'000.00				
<b>23</b>	<b>AMORT/RESERVES NON VENTILES</b>	<b>280'000.00</b>				<b>555'906.08</b>	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	280'000.00				555'906.08	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	180'000.00				385'906.08	
230.3809.1	Attribution réserve générale	100'000.00				170'000.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>1'319'723.14</b>	<b>1'218'754.82</b>	<b>1'246'170.00</b>	<b>1'085'500.00</b>	<b>2'493'058.61</b>	<b>2'507'864.28</b>
<b>32</b>	<b>FORETS ET ALPAGES</b>	<b>931'935.63</b>	<b>823'279.52</b>	<b>808'370.00</b>	<b>709'000.00</b>	<b>886'058.25</b>	<b>901'263.26</b>
321	FORETS COMMUNALES	840'976.43	606'673.80	690'800.00	495'000.00	787'197.75	687'574.95
321.3011	Traitement	222'566.55		215'000.00		237'707.55	
321.3030	Assurances sociales	20'016.45		20'000.00		22'574.85	
321.3040	Caisse de retraite	33'313.60		34'000.00		30'348.20	
321.3050	Assurances accidents et mal.	12'890.10		14'000.00		17'153.20	
321.3060	Indemnisations/rembourst frais	12'840.95		6'000.00		16'431.25	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	4'354.85		4'000.00		4'183.90	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	6'903.65		8'000.00		18'521.50	
321.3120	Assurance incendie	490.80		500.00		350.00	
321.3124	Achats: carburants	9'470.75		10'000.00		11'767.55	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	8'459.95		10'000.00		10'913.55	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	32'444.95		50'000.00		43'386.40	
321.3150	Entretien machines/véhicules	7'416.70		5'000.00		7'826.55	
321.3153	Aménagement et regroupement des activités	66'011.43		65'000.00			
321.3188	Travaux effectués par tiers	354'945.20		200'000.00		317'554.75	
321.3192	Assurances sur véhicules	2'249.20		2'800.00		2'388.00	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	7'601.30		7'500.00		7'590.50	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		392'905.60		210'000.00		413'094.15
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		20'277.50		35'000.00		29'580.50
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		30'833.00		70'000.00		63'370.60
321.4360	Remboursements de tiers		26'949.70		25'000.00		39'452.50
321.4510	Part. Canton: soins cultureux		50'120.00		75'000.00		78'786.40
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois				10'000.00		9'261.80
321.4518	Part. Canton: frais des triages		65'588.00		50'000.00		54'029.00
321.4805	Prélèvement réserve générale		20'000.00		20'000.00		
323	ALPAGES	66'412.60	189'665.72	96'320.00	186'000.00	80'440.50	190'638.31
323.3011	Traitement	544.20		10'000.00		6'952.00	
323.3030	Assurances sociales	48.85		1'000.00		610.25	
323.3040	Caisse de retraite	83.90		1'700.00		846.00	
323.3050	Assurances accidents et maladie	29.45		500.00		401.90	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	12.15		300.00		272.95	
323.3120	Assurance incendie	16'846.15		16'500.00		13'065.90	
323.3146	Entretien des chalets	41'844.40		40'000.00		39'431.50	
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'653.50		2'700.00		590.00	
323.3312	Amortissements	5'350.00		23'620.00		18'270.00	
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers: champs/cabanes/gent.		12'770.00		13'000.00		12'730.00
323.4271	Location		152'524.00		150'000.00		152'524.00
323.4351	Vente électricité		13'685.72		13'000.00		16'152.31
323.4360	Rembt tiers		1'686.00		1'000.00		232.00
324	HANGAR A PLAQUETTES	24'546.60	26'940.00	21'250.00	28'000.00	18'420.00	23'050.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	2'266.60		1'500.00		300.00	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	4'630.00		2'100.00		470.00	
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		26'940.00		28'000.00		23'050.00
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>387'787.51</b>	<b>395'475.30</b>	<b>437'800.00</b>	<b>376'500.00</b>	<b>1'607'000.36</b>	<b>1'606'601.02</b>
351	HOTEL DE VILLE	31'899.05	33'918.05	41'000.00	34'000.00	62'700.90	48'875.60
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel			5'000.00			
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	17'616.90		22'000.00		16'949.30	
351.3141	Entretien bâtiment	9'866.85		8'000.00		25'409.30	
351.3141.2	Entretien bâtiment augmentation du budget boucl. 2020					15'289.00	
351.3150	Entretien mob./mach./mat.l	4'415.30		6'000.00		5'053.30	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		24'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		9'918.05		10'000.00		9'586.60
351.4804	Prélèvement réserve bouclément 2022						15'289.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	HANGAR DU SECHEY	7'357.95	48'000.00	7'000.00	48'000.00	6'391.30	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage			1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	6'566.15		4'000.00		5'818.35	
352.3141	Entretien du bâtiment	791.80		2'000.00		572.95	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et routes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	44'406.20	45'200.00	41'200.00	44'000.00	34'403.50	45'200.00
3521.3120	ECA/divers	2'806.05		3'500.00		1'654.55	
3521.3141	Entretien bâtiment	941.30		2'000.00		1'845.95	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation	2'448.85		2'000.00		37.70	
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	8'210.00		3'700.00		865.30	
3521.3312	Amortissements	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		25'200.00		24'000.00		25'200.00
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	590.00		500.00		500.00	
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	590.00		500.00		500.00	
353	COLLEGES	85'788.01	118'493.00	112'400.00	114'600.00	130'777.65	128'137.65
353.3011	Traitement conciergerie	21'699.50		28'000.00		32'836.20	
353.3030	Assurances sociales	2'256.60		2'600.00		3'028.95	
353.3040	Caisse de retraite	3'360.40		4'800.00		4'747.75	
353.3050	Assurances accidents et maladie	815.25		1'000.00		1'090.75	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	928.95		1'000.00		1'576.50	
353.3110	Achats mob/mat.	1'050.85		3'000.00		2'257.60	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	36'300.31		50'000.00		40'326.95	
353.3141	Entretien des bâtiments	16'296.15		20'000.00		26'308.30	
353.3141.2	Entretien des bâtiments complémentaire selon boucllement 2020					14'476.25	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	3'080.00		2'000.00		4'128.40	
353.4271	Loyers appartements/garages		79'234.85		78'000.00		79'099.80
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		24'400.00		24'400.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		13'145.25		12'000.00		10'161.60
353.4360	Remboursements de tiers		1'712.90		200.00		
353.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						14'476.25
354	EGLISES	31'683.85	2'345.90	25'800.00	1'000.00	21'070.51	1'050.00
354.3011	Traitement concierges	10'245.85		2'000.00		4'758.30	
354.3030	Assurances sociales	994.70		200.00		611.95	
354.3040	Caisse de retraite	1'590.90		400.00		699.05	
354.3050	Assurances accidents et maladie	359.20		100.00		223.05	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	305.50		100.00		136.05	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	254.80		1'000.00		211.35	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	11'148.75		10'000.00		8'839.55	
354.3141	Entretien des bâtiments	4'102.75		4'000.00		3'898.15	
354.3141.1	Entretien des orgues			4'000.00			
354.3141.2	Entretien matériel machines	2'681.40		4'000.00		1'693.06	
354.4231	Loyer		2'250.00		1'000.00		1'050.00
354.4360	Remboursements de tiers		95.90				
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	40'925.35	56'952.65	46'150.00	60'000.00	77'638.45	119'439.92
355.3011	Traitement	4'046.75		3'000.00		2'855.00	
355.3030	Assurances sociales	458.25		300.00		284.25	
355.3040	Caisse de retraite	626.25		500.00		418.00	
355.3050	Assurances accidents et maladie	165.40		150.00		103.65	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	186.95		200.00		123.00	
355.3110	Achats mob/mat.	2'990.80		4'000.00		219.30	
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	12'907.90		16'000.00		13'090.40	
355.3141	Entretien bâtiment	17'337.95		18'000.00		1'392.93	
355.3142.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					59'012.87	
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	2'205.10		4'000.00		139.05	
355.4271	Loyers appartements/places parc		22'309.20		24'000.00		29'855.80
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		10'643.45		12'000.00		12'571.05
355.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						59'013.07
355.4900	Imputation interne loyer bureau communa		24'000.00		24'000.00		18'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356	STAND DE TIR	3'493.70	6'147.00	3'500.00	6'000.00	315.40	6'090.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	493.70		500.00		315.40	
356.3650.1	Aides & subv. à instit. privées	3'000.00		3'000.00			
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'147.00		6'000.00		6'090.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	13'191.75	9'571.00	20'300.00	6'500.00	15'229.15	8'129.00
357.3011	Salaire concierge	2'921.00		4'000.00		3'596.45	
357.3030	Charges sociales	280.50		400.00		351.20	
357.3040	Caisse de retraite	452.10		700.00		526.05	
357.3050	Assurances accidents et maladie	101.30		150.00		128.05	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	134.85		50.00		152.25	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	6'873.80		12'000.00		9'381.75	
357.3141	Entretien et divers	2'428.20		3'000.00		1'093.40	
357.4271	Locations		9'571.00		6'500.00		8'129.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	10'854.10	9'600.00	13'900.00	9'600.00	11'153.75	12'450.00
3571.3011	Traitement concierge	6'643.70		6'000.00		7'013.70	
3571.3030	Assurances sociales	717.50		600.00		781.20	
3571.3040	Caisse de retraite	1'033.20		1'000.00		1'031.15	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	259.60		250.00		284.70	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	138.20		50.00		150.85	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	1'122.50		3'000.00		520.00	
3571.3141	Entretien et divers	939.40		3'000.00		1'372.15	
3571.4271	Locations		9'600.00		9'600.00		12'450.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	13'648.35	80.00	12'800.00		5'046.10	
358.3011	Traitement	5'477.95		3'000.00		2'142.45	
358.3030	Assurances sociales	472.35		300.00		189.25	
358.3040	Caisse de retraite	848.25		500.00		313.30	
358.3050	Assurances accidents et maladie	170.45		150.00		69.00	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	236.95		50.00		100.90	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	819.85		800.00		722.50	
358.3141	Entretien bâtiment	561.20		1'000.00		1'508.70	
358.3141.1	Entretien terrain et machines	5'061.35		7'000.00			
358.4231	Location		80.00				
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	87'297.75	47'535.70	98'700.00	36'600.00	122'831.95	73'298.85
3590.3011	Traitement concierge	33'278.75		32'000.00		32'593.05	
3590.3030	Assurances sociales	3'052.20		3'000.00		3'111.60	
3590.3040	Caisse de retraite	5'152.25		5'500.00		4'770.30	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'152.50		1'200.00		1'134.25	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'479.15		1'000.00		1'423.05	
3590.3110	Achats mob/matériel	1'820.10		3'000.00		2'560.60	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	31'330.80		33'000.00		28'228.15	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	10'032.00		20'000.00		14'660.10	
3590.3142.2	Entretien complémentaire selon boucllement 2020					34'350.85	
3590.4231	Locations		31'613.00		23'000.00		24'348.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		2'322.70				1'000.00
3590.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						34'350.85
3591	CONGELATEUR	12'097.95	11'932.00	11'550.00	10'500.00	8'899.05	10'230.00
3591.3011	Traitement surveillant	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
3591.3030	Assurances sociales	100.00		100.00		100.00	
3591.3040	Caisse de retraite	200.00		200.00		200.00	
3591.3050	Assurances accidents et maladie			50.00		50.00	
3591.3060	Indemnisation/remboursement frais	57.10		200.00			
3591.3120	Electricité	8'073.85		7'000.00		5'797.85	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	2'667.00		3'000.00		1'751.20	
3591.4231	Locations		11'932.00		10'500.00		10'230.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3592	VILLAGEOISE	4'553.50	5'700.00	3'000.00	5'700.00	4'938.50	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ass.	4'553.50		3'000.00		4'938.50	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00
3594	GRANDE SALLE LES CHARBONNIÈRES					1'105'104.15	1'100'000.00
3594.3011	Traitement					1'385.70	
3594.3030	Assurances sociales					121.55	
3594.3040	Caisse de retraite					203.00	
3594.3050	Assurances accidents et maladie					44.40	
3594.3060	Indemnisation/remboursement frais					49.30	
3594.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers					2'204.35	
3594.3141	Entretien bâtiment					1'095.85	
3594.3803	Attribution fonds de réserve					1'100'000.00	
3594.4242.1	Vente Grande Salle Les Charbonnières						1'100'000.00
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>1'576'922.06</b>	<b>590'345.45</b>	<b>1'722'740.00</b>	<b>539'700.00</b>	<b>1'349'111.74</b>	<b>571'962.24</b>
<b>42</b>	<b>URBANISME</b>	<b>64'993.25</b>	<b>46'435.00</b>	<b>43'500.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>12'589.27</b>	<b>5'170.00</b>
420	URBANISME	64'993.25	46'435.00	43'500.00	5'000.00	12'589.27	5'170.00
420.3142	Aménagement, entretien	13'043.60		3'000.00		5'633.15	
420.3143	Aménagement Mobilité régionale	572.65		5'000.00			
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	510.55		15'000.00		6'676.12	
420.3185.1	Honoraires planification énergétique	5'296.45		16'000.00			
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	5'570.00		4'500.00		280.00	
420.3803	Attribution fonds de réserve contribution places de parcs	40'000.00					
420.4360	Places amarrages		6'435.00		5'000.00		5'170.00
420.4650	Indemnités divers		40'000.00				
<b>43</b>	<b>ROUTES</b>	<b>1'056'309.38</b>	<b>138'332.90</b>	<b>1'220'800.00</b>	<b>118'000.00</b>	<b>814'871.33</b>	<b>72'203.90</b>
430	ROUTES	1'056'309.38	138'332.90	1'220'800.00	118'000.00	814'871.33	72'203.90
430.3011	Traitement	167'479.80		157'000.00		130'887.30	
430.3012	Salaires personnel occasionnel	2'550.00		2'000.00		4'974.00	
430.3030	Assurances sociales	14'495.70		15'000.00		12'797.70	
430.3040	Caisse de retraite	20'514.65		27'000.00		18'030.60	
430.3050	Assurances mal.et accidents	5'614.40		6'000.00		5'273.15	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	3'955.20		3'000.00		3'293.00	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	3'539.40		5'000.00		3'438.70	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	7'473.38		9'500.00		6'466.49	
430.3124	Achats carburants	9'365.30		22'000.00		12'100.15	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	3'808.25		6'000.00		3'859.70	
430.3142	Entretien réseau routier	323'222.05		330'000.00		308'694.25	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 02.2023	226'157.65		288'000.00			
430.3143	Entretien:signal.rout./écl.p.	104'684.55		85'000.00		82'482.40	
430.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					38'256.40	
430.3150	Entretien matériel/mach./véhic.	30'506.10		21'500.00		19'448.30	
430.3189	Déneigement	59'692.20		150'000.00		99'652.24	
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'470.75		7'000.00		5'416.95	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	8'780.00		4'800.00		800.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
430.3312	Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey			23'000.00			
430.3801	Attribution fond de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/loction hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factor. serv.		4'435.75		25'000.00		21'250.00
430.4360	Remboursements de tiers		48'102.15		2'000.00		6'836.25
430.4524	Part. Ecobois sur frais personnel		6'795.00		5'000.00		5'861.25
430.4804	Prélèvement réserve travaux						38'256.40
430.4805	Prélèvement réserve générale		79'000.00		86'000.00		

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>44</b>	<b>PARCS, PLACES, CIMETIERES</b>	<b>6'088.65</b>	<b>1'300.00</b>	<b>10'120.00</b>		<b>98'864.08</b>	<b>94'577.98</b>
440	CIMETIERES	1'498.70	1'300.00	5'070.00		48'378.30	45'830.95
440.3120	Assurance incendie/eau	304.35		70.00		776.00	
440.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					45'680.95	
440.3145	Entretien des cimetières	1'194.35		5'000.00		1'921.35	
440.4360	Remboursements de tiers		1'300.00				150.00
440.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						45'680.95
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	4'589.95		5'050.00		50'485.78	48'747.03
441.3120	Assurances ECA	55.00		50.00		50.00	
441.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					48'747.03	
441.3145	Entretien des places et fontaines	4'534.95		5'000.00		1'688.75	
441.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022						48'747.03

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>45</b>	<b>ORDURES MENAGERES ET DECHETS</b>	<b>199'982.33</b>	<b>154'729.10</b>	<b>209'000.00</b>	<b>178'000.00</b>	<b>190'773.91</b>	<b>167'997.21</b>
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	199'982.33	154'729.10	209'000.00	178'000.00	190'773.91	167'997.21
450.3011	Traitement	31'477.10		34'000.00		32'636.85	
450.3030	Assurances sociales	3'010.85		3'200.00		3'092.65	
450.3040	Caisse de retraite	3'728.85		5'800.00		4'762.95	
450.3050	Assurances accidents et maladie	1'045.65		1'200.00		1'127.25	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	623.50		200.00		655.20	
450.3150	Entretien mobilier/infrastructures	6'082.20					
450.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	1'843.05		3'000.00		914.60	
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	1'540.00		700.00		300.00	
450.3311	Amortissements	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	136'626.83		145'500.00		133'165.65	
450.3526.2	Déchets divers commune	3'604.30		5'000.00		3'718.76	
450.4341	Rétrocession Valorsa		29'447.75		35'000.00		30'703.50
450.4342	Taxe d'utilisation		88'767.95		90'000.00		88'788.26
450.4360	Remboursements de tiers		2'185.40		5'000.00		3'313.45
450.4361	Traitement du personnel (re-facturation)		34'328.00		48'000.00		45'192.00
<b>46</b>	<b>EGOUTS/EPURATION</b>	<b>249'548.45</b>	<b>249'548.45</b>	<b>239'320.00</b>	<b>238'700.00</b>	<b>232'013.15</b>	<b>232'013.15</b>
460	EGOUTS/EPURATION	249'548.45	249'548.45	239'320.00	238'700.00	232'013.15	232'013.15
460.3011	Traitement	21'955.85		18'000.00		19'077.45	
460.3030	Assurances sociales	2'083.70		1'800.00		1'846.80	
460.3040	Caisse de retraite	3'388.75		3'100.00		2'803.95	
460.3050	Assurances accidents et maladie	752.65		700.00		692.05	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	573.40		200.00		508.45	
460.3110	Achats matériel/machines			23'000.00		145.55	
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	17'793.06		15'000.00		13'820.07	
460.3130	Achats fourn./marchandises	4'911.10		5'000.00		6'813.78	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'488.00		7'500.00		7'434.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	111'647.82		95'000.00		80'961.62	
460.3185	Honoraires/plan	8'866.65		15'000.00		17'003.55	
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'720.00		1'500.00		350.00	
460.3311	Amortissements	26'520.00		26'520.00		26'520.00	
460.3312	Amortissements complémentaires	9'568.72				24'191.93	
460.3526	Participation à STEP du Pont	20'278.75		17'000.00		19'843.95	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		20'940.00		5'000.00		480.00
460.4342	Taxes d'utilisation		216'992.75		225'000.00		219'582.15
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'425.50		8'500.00		8'203.50
460.4360	Remboursements de tiers		3'190.20		200.00		3'747.50
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>545'791.82</b>		<b>593'600.00</b>		<b>514'286.75</b>	
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>345'080.82</b>		<b>384'540.00</b>		<b>349'164.05</b>	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	345'080.82		384'540.00		349'164.05	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	345'080.82		384'540.00		349'164.05	
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>183'280.60</b>		<b>188'660.00</b>		<b>148'760.20</b>	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	183'280.60		188'660.00		148'760.20	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	183'280.60		188'660.00		148'760.20	
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>1'171.30</b>		<b>1'200.00</b>		<b>1'164.70</b>	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'171.30		1'200.00		1'164.70	
540.3522	Participation O.P.	1'171.30		1'200.00		1'164.70	
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>16'259.10</b>		<b>19'200.00</b>		<b>15'197.80</b>	
580	TEMPLES ET CULTES	16'259.10		19'200.00		15'197.80	
580.3012	Traitement des organistes	2'900.00		3'000.00		3'200.00	
580.3130	Fournitures pour cultes	67.00		200.00		296.60	
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	2'610.10		5'000.00		2'401.20	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	10'682.00		11'000.00		9'300.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>292'243.51</b>	<b>103'296.79</b>	<b>313'250.00</b>	<b>103'200.00</b>	<b>325'592.26</b>	<b>125'289.47</b>
<b>61</b>	<b>CORPS DE POLICE</b>	<b>107'238.00</b>	<b>8'398.00</b>	<b>97'500.00</b>		<b>116'041.00</b>	<b>4'144.00</b>
610	CORPS DE POLICE	107'238.00	8'398.00	97'500.00		116'041.00	4'144.00
610.3511.1	Participation Gendarmerie	97'238.00		97'500.00		96'041.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune	10'000.00				20'000.00	
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		8'398.00				4'144.00
<b>62</b>	<b>CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>32'259.80</b>	<b>9'763.00</b>	<b>24'300.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>26'207.00</b>	<b>11'579.00</b>
620	CONTROLE DES HABITANTS	32'259.80	9'763.00	24'300.00	4'000.00	26'207.00	11'579.00
620.3011	Traitement	20'364.65		17'000.00		16'792.70	
620.3030	Assurances sociales	2'254.40		1'700.00		1'595.90	
620.3040	Caisse de retraite	3'317.05		2'800.00		2'620.20	
620.3050	Assurances accidents et maladie	730.65		600.00		486.15	
620.3060	Indemnisation/remboursement frais	246.10		200.00		226.95	
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral	5'346.95		2'000.00		4'485.10	
620.4310	Emoluments		9'763.00		4'000.00		11'579.00
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>20'422.60</b>		<b>20'000.00</b>		<b>12'694.25</b>	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	20'422.60		20'000.00		12'694.25	
633.3527	Incinération des déchets carnés	20'422.60		20'000.00		12'694.25	
<b>64</b>	<b>SERVICE DES INHUMATIONS</b>	<b>73'802.25</b>	<b>83'518.10</b>	<b>102'450.00</b>	<b>99'200.00</b>	<b>104'165.45</b>	<b>108'900.85</b>
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	69'992.05	80'808.00	96'000.00	96'000.00	99'492.50	106'240.75
640.3011	Traitement	54'210.65		75'000.00		80'145.05	
640.3030	Assurances sociales	5'299.80		7'500.00		7'031.45	
640.3040	Caisse de retraite	7'445.95		10'000.00		8'776.95	
640.3050	Assurances accidents et maladie	1'766.00		3'000.00		2'512.35	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'269.65		500.00		1'026.70	
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		80'808.00		96'000.00		106'240.75
641	INHUMATIONS COMMUNALES	3'810.20	2'710.10	6'450.00	3'200.00	4'672.95	2'660.10
641.3011	Traitement	1'522.40		3'000.00		2'147.95	
641.3030	Assurances sociales	131.20		300.00		196.15	
641.3040	Caisse de retraite	236.40		500.00		314.45	
641.3050	Assurances accidents et maladie	47.55		150.00		71.35	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'422.20		1'500.00		1'445.85	
641.3180	Particip. aux services fun.	450.45		1'000.00		497.20	
641.4360	Remboursements de tiers		300.00		200.00		
641.4520	Participation PFVJ		2'410.10		3'000.00		2'660.10
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>42'181.40</b>		<b>52'000.00</b>		<b>50'216.40</b>	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	42'181.40		52'000.00		50'216.40	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	42'181.40		52'000.00		50'216.40	
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>16'339.46</b>	<b>1'617.69</b>	<b>17'000.00</b>		<b>16'268.16</b>	<b>665.62</b>
660	PROTECTION CIVILE	16'339.46	1'617.69	17'000.00		16'268.16	665.62
660.3521	Part à l'organis. région. Nord-Vaudois	16'339.46		17'000.00		16'268.16	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		1'617.69				665.62

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>7</b>	<b>COHESION SOCIALE</b>	<b>989'388.80</b>	<b>142'040.45</b>	<b>935'000.00</b>		<b>1'051'053.00</b>	<b>119'831.30</b>
<b>71</b>	<b>SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL</b>	<b>202'044.40</b>	<b>34'325.65</b>	<b>217'500.00</b>		<b>141'912.00</b>	<b>15'156.30</b>
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	202'044.40	34'325.65	217'500.00		141'912.00	15'156.30
710.3525	Part. Centre de rencontre (Lascène)	22'000.00		22'000.00			
710.3526	Part. frais déchets	1'320.00		2'000.00		1'245.00	
710.3650	Aides & subventions (IDEA et ProSenectute)	10'437.65		11'000.00			
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	163'856.75		178'000.00		136'262.00	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'430.00		4'500.00		4'405.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente		34'325.65				15'156.30
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>787'344.40</b>	<b>107'714.80</b>	<b>717'500.00</b>		<b>909'141.00</b>	<b>104'675.00</b>
720	PREVOYANCE SOCIALE	787'344.40	107'714.80	717'500.00		909'141.00	104'675.00
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	772'414.40		772'500.00		814'236.00	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	10'000.00		-60'000.00		90'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	500.00		500.00		500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'430.00		4'500.00		4'405.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente		106'181.60				104'675.00
720.4520.1	Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente		1'533.20				
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>240'746.20</b>	<b>248'246.20</b>	<b>250'000.00</b>	<b>257'500.00</b>	<b>254'702.65</b>	<b>262'202.65</b>
<b>81</b>	<b>SERVICE DES EAUX</b>	<b>240'746.20</b>	<b>240'746.20</b>	<b>250'000.00</b>	<b>250'000.00</b>	<b>254'702.65</b>	<b>254'702.65</b>
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	240'746.20	240'746.20	250'000.00	250'000.00	254'702.65	254'702.65
811.3521	Part à ValRégIEaux	240'746.20		250'000.00		254'702.65	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)		90'355.00				90'782.50
811.4351	Vente d'eau		150'391.20				163'920.15
811.4362	Facturation pour ValRégIEaux				250'000.00		
<b>82</b>	<b>SERVICE ELECTRIQUE</b>		<b>7'500.00</b>		<b>7'500.00</b>		<b>7'500.00</b>
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'398'803.96	297'184.96	1'216'000.00	155'600.00	1'263'207.33	255'255.57
2	FINANCES	1'033'986.34	4'810'291.97	643'000.00	4'638'000.00	1'283'076.40	4'710'724.53
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'319'723.14	1'218'754.82	1'246'170.00	1'085'500.00	2'493'058.61	2'507'864.28
4	TRAVAUX	1'576'922.06	590'345.45	1'722'740.00	539'700.00	1'349'111.74	571'962.24
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	545'791.82		593'600.00		514'286.75	
6	POLICE	292'243.51	103'296.79	313'250.00	103'200.00	325'592.26	125'289.47
7	COHESION SOCIALE	989'388.80	142'040.45	935'000.00		1'051'053.00	119'831.30
8	SERVICES INDUSTRIELS	240'746.20	248'246.20	250'000.00	257'500.00	254'702.65	262'202.65
	TOTALISATION	7'397'605.83	7'410'160.64	6'919'760.00	6'779'500.00	8'534'088.74	8'553'130.04
	<b>Résultat</b>	<b>12'554.81</b>			<b>140'260.00</b>	<b>19'041.30</b>	
<b>Tableau synthétique des amortissements et attributions extraordinaires</b>							
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	280'000.00				555'906.08	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	180'000.00				385'906.08	
230.3809.1	Attribution réserve générale	100'000.00				170'000.00	
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 18 juin 2024							
Conseil communal du Lieu				Municipalité du Lieu			
La Présidente Caroline Penseyres				Le Secrétaire Jérémie Golay			
				Le Syndic Patrick Cotting			
				Le Boursier Yves Chenux			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	188'919.10		165'000.00		189'697.35	
3003	Traitements/rapports	14'152.60		12'500.00		17'906.10	
3011	Traitement	820'785.90		818'000.00		812'993.35	
3012	Salaires du personnel occasionnel	5'450.00		10'000.00		8'864.00	
3030	Assurances sociales	94'315.45		93'000.00		96'335.75	
3040	Caisse de retraite	149'002.90		160'500.00		136'951.70	
3050	Assurances accidents et maladie	32'534.65		36'700.00		37'121.90	
3060	Indemnisation/remboursement frais	41'736.40		31'550.00		45'574.30	
3069	Indemnité/salaires non soumis	42'588.60		10'000.00		36'392.75	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	14'750.90		10'000.00		12'220.75	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	7'278.20		8'500.00		6'724.75	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	8'882.40		12'000.00		14'299.40	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	38'517.70		79'000.00		57'944.55	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	191'138.80		217'420.00		181'185.86	
3124	Achats: carburants	18'836.05		32'000.00		23'367.70	
3130	Achats fournitures & marchandises	8'786.35		11'200.00		10'970.08	
3134	Achats: march./plantons/arbres	8'459.95		10'000.00		10'913.55	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'488.00		7'500.00		7'434.00	
3140	Entretien stations/réseaux	111'647.82		95'000.00		80'961.62	
3141	Entretien bâtiment	73'278.40		89'000.00		86'462.88	
3141.1	Entretien des orgues	5'061.35		11'000.00			
3141.2	Entretien matériel machines	2'681.40		4'000.00		31'458.31	
3142	Entretien réseau routier	336'265.65		333'000.00		314'327.40	
3142.1	Entretien route augmentation budget	226'157.65		288'000.00			
3142.2	Entretien route Esserts-de-Rive augmentation budget					93'363.72	
3143	Entretien:signal.rout./éclair.publ	105'257.20		90'000.00		82'482.40	
3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020					132'684.38	
3145	Entretien des cimetières	5'729.30		10'000.00		3'610.10	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	74'289.35		90'000.00		82'817.90	
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	56'154.25		40'500.00		36'633.30	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	47'636.95		33'500.00		30'004.20	
3153	Aménagement et regroupement des activités	66'011.43		65'000.00			
3170	Réceptions/manifestations/course	21'000.85		26'000.00		22'497.75	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	35'126.02		35'000.00		36'075.59	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	7'549.60		5'000.00		7'705.60	
3185	Honoraires/frais d'études	23'702.70		45'000.00		44'990.77	
3185.1	Frais étude fusion des communes	17'906.55		28'500.00			
3186	Primes assur:tiers/choses/RC	20'827.30		22'000.00		19'764.35	
3187	Emoluments	5'346.95		4'000.00		4'485.10	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc.(tiers)	354'945.20		200'000.00		317'554.75	
3189	Déneigement	59'692.20		150'000.00		99'652.24	
3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	1'843.05		3'000.00		914.60	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	7'719.95		9'800.00		7'804.95	
3193	Cotisations à des institutions	19'471.35		19'500.00		37'547.10	
3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	18'214.70		18'000.00			
3210	Intérêts des dettes à court terme			500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	34'103.50		20'000.00		3'655.30	
3290	Bonifications d'intérêts	184.91		3'000.00		210.68	
3301	Défalcations	14'518.56		22'000.00		32'469.23	
3311	Amortissements	77'570.00		77'570.00		77'570.00	
3312	Amortissements	144'918.72		76'620.00		72'461.93	
3320	Amort. suppl. patrim. admin.	180'000.00				385'906.08	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	780'831.40		781'000.00		822'605.50	
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	10'000.00		-60'000.00		90'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	97'238.00		97'500.00		96'041.00	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3520	Fond pereg. horiz.ETACOM	606'551.00		606'500.00		582'594.00	
3520.01	Fond pèrèq. dif. budget état/commune	20'000.00		-10'000.00		110'000.00	
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	436'404.89		464'500.00		454'352.86	
3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	529'532.72		574'400.00		499'088.95	
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	237'361.00		173'500.00		182'593.25	
3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	67'880.91					
3523.1	Part. Val TV	20'727.10		25'000.00		21'804.85	
3523.2	Part. Espace Horlogers	16'000.00		16'000.00			
3523.3	Part. sur manifestation régionale	2'164.00		1'000.00			
3525	Part. Centre de rencontre (Lacsène)	22'000.00		22'000.00			
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	500.00		500.00		500.00	
3525.2	Part. ACAS	4'430.00		4'500.00		4'405.00	
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	21'598.75		19'000.00		21'088.95	
3526.2	Déchets divers commune	3'604.30		5'000.00		3'718.76	
3527	Incineration des déchets carnés	20'422.60		20'000.00		12'694.25	
3650	Aides & subventions	10'437.65		11'000.00			
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	13'685.00		15'000.00		41'890.55	
3650.11	Aides & subv. à instit. privées augm. budget préavis 03.2008					40'000.00	
3650.2	Subsides aux Villages	13'200.00		15'000.00		2'250.00	
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	2'610.10		5'000.00		2'401.20	
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	10'682.00		11'000.00		9'300.00	
3655	Subvention à institution (LAJE)	163'856.75		178'000.00		136'262.00	
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'430.00		4'500.00		4'405.00	
3657	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	111'846.50		125'000.00		105'254.90	
3658	Aides/subv. à instit. privées	16'380.35		12'000.00		9'902.65	
3658.1	Part abon. téléski V.J.	2'100.00		2'000.00		1'550.00	
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	24'714.00		24'700.00		24'714.00	
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'990.00		2'400.00		2'851.00	
3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
3803	Attribution fonds de réserve	40'000.00				1'100'000.00	
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
3809.1	Attribution réserve générale	100'000.00				170'000.00	
3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'990.00		2'400.00		2'850.00	
3900	Imputation interne	24'000.00		24'000.00		18'000.00	
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
4001	Impôt sur le revenu		1'403'724.02		1'500'000.00		1'554'824.32
4002	Impôt sur la fortune		297'074.95		320'000.00		416'069.39
4003.1	Impôt à la source		64'291.10		35'000.00		57'658.89
4003.2	Impôt des frontaliers		915'654.00		900'000.00		879'860.00
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		307'743.10		150'000.00		277'637.20
4012	Impôt s/capital personnes morales		4'105.20		8'000.00		4'755.05
4020	Impôt foncier		121'787.15		125'000.00		121'166.30
4040	Droits de mutations		94'121.20		45'000.00		92'283.20
4050	Impôt sur successions & donations		34'581.70		3'000.00		40'004.70
4061	Impôt des chiens		6'050.00		7'000.00		6'150.00
4066	Taxes de séjour		29'902.40		24'000.00		28'512.35
4091	Impôt récupéré après défalcatons		343.94		5'000.00		4'338.42
4101	Patentes boissons et tabacs		325.00		500.00		1'139.30
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00
4220	Revenus capitaux patrim.financier		111'187.33		110'000.00		111'063.85
4221	Intérêts moratoires		12'261.57		10'000.00		10'031.87
4231	Loyer		136'715.00		125'200.00		122'578.00

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		12'770.00		13'000.00		12'730.00
4242	Gain comptable s/immeubles du patrimoine financier		2'660.00				
4242.1	Ventes parcelles Gare Les Charbonnières						1'100'000.00
4271	Location		371'594.05		276'100.00		380'841.10
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'000.00		38'000.00		38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		43'479.96		26'000.00		46'786.90
4320	Remboursement agence postale		12'708.45		12'000.00		12'678.90
4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		8'148.65		5'000.00		7'034.92
4341	Taxes de raccordement		50'387.75		40'000.00		31'183.50
4342	Taxe d'utilisation		305'760.70		315'000.00		308'370.41
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'425.50		8'500.00		8'203.50
4350	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		28'985.70		49'200.00		44'326.65
4351	Vente d'eau et d'électricité		164'076.92		13'000.00		180'072.46
4355.1	Vente bois de service/grumes		392'905.60		210'000.00		413'094.15
4355.3	Vente bois de feu		20'277.50		35'000.00		29'580.50
4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		30'833.00		70'000.00		63'370.60
4360	Remboursements de tiers		128'112.80		66'100.00		88'403.50
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		34'328.00		48'000.00		45'192.00
4362	Facturation pour ValRégIEaux				250'000.00		
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		31'241.90		45'000.00		115'052.60
4412	Part à la taxe CO2		617.05		1'000.00		814.80
4510	Participation/rembt du Canton		185'703.85		101'000.00		212'972.84
4512	Subside du Canton				10'000.00		9'261.80
4518	Part. Canton: salaire du garde		65'588.00		50'000.00		54'029.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		407'624.10		423'500.00		426'314.85
4520.01	Fonds pérérq. dif. budget état/commune		10'000.00				-80'000.00
4520.1	Fonds pérérq. décompte année précédente		29'975.20				69'008.00
4520.2	AJOVAL décompte année précédente		34'325.65				15'156.30
4521	Retour/dép. thématique		708'245.00		707'500.00		698'120.00
4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		120'000.00		317'000.00		-115'000.00
4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		83'880.00				100'272.00
4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		8'398.00				4'144.00
4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		1'617.69				665.62
4522	Part du groupement scol.V.Joux		22'000.00		22'000.00		22'000.00
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		6'795.00		5'000.00		5'861.25
4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		119'456.05		35'000.00		72'351.50
4804	Prélèvement réserve travaux						295'813.55
4805	Prélèvement réserve générale		199'000.00		106'000.00		
4809	Prélèvement réserve divers		67'880.91				
4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		2'990.00		2'400.00		2'850.00
4900	Imputation interne		24'000.00		24'000.00		18'000.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

# **Association scolaire intercommunale de La Vallée (ASIVJ)**

## **Comptes 2023**





## Comité de direction

## Préavis 01/2024

# RAPPORT DE GESTION – COMPTES 2023

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,  
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

## Objet du préavis

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, nous avons l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) arrêtés au 31 décembre 2023.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion et des Finances, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

## Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

### Quelques chiffres-clés de l'année scolaire 2022-2023 (Source : S. Naddeo, octobre 2023)

#### L'EPSVJ, c'est en 2023...

Nombre d'élèves enclassés :	813
Nombre de classes :	41
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	79

En comparaison avec 2022

#### L'EPSVJ, en 2022...

Nombre d'élèves enclassés :	778
Nombre de classes :	41
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	77

## Rapport de gestion

### Conseil intercommunal

#### Constitution et activité

L'année 2023 se distingue par une modification dans la liste des membres :

- Pour la commune du Chenit nouvelle membre en la personne de Mme Solène Liengme.

<b>MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL ASIVJ - LEGISLATURE 2021-2026</b>	
<b>Fonction ASIVJ</b>	<b>COMMUNE DE L'ABBAYE</b>
Membre municipal	PIAZZINI Claude, municipal
Municipal suppl.	BERKTOLD Patrick, municipal suppléant
com. de gestion	DESARZENS Steve
Scrutatrice suppl.	DUCOMMUN Alexandra
com. de gestion	GOLAY Eloïse
Scrutateur	GOLAY Patrice
Membre	TRIPET Marielle
Membre	JOSSEVEL Isabelle
	<b>COMMUNE DU CHENIT</b>
Membre municipal	PIGUET Isabelle, municipale
Municipal suppl.	VULLIOUD Michel, municipal suppléant
com. de gestion / scrutatrice	KUNZ Béatrice
com. de gestion	FERRARI Marc
Président	VAUCHER DE LA CROIX Didier
Membre	CADAU Ana
Membre	MANGIN Rahma
com. de gestion	REYMOND Stéphane
Membre	GUYON Frédéric
Membre	LIENGME Solène
Membre	ANDRE David
	<b>COMMUNE DU LIEU</b>
Membre mun., vice-président	GROSS Julien, municipal
Municipal suppl.	BERCIU Gabriel, municipal suppléant
Membre	MATTHEY-PIERRET Sophie
Membre	ROCHAT Mathieu
com. de gestion	PICCININ LOUTAN Sylvia
Scrutatrice suppl.	MARTIGNIER Claudia
com. de gestion	LESPAGNOL Arthur
Membre	VIQUERAT Julien
Secrétaire (hors conseil)	<b>TIAGO-SOKENG Aristide</b>

Le conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2023.

Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations :

- 23 mars :
  - Préavis no 01/2023 – rapport de gestion et comptes 2022.
- 21 septembre :
  - Préavis no 02/2023 – budget 2024.

- Présentation du projet du Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires.
- 23 novembre :
  - Séance d'information et de discussion sur le Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires pour l'Établissement scolaire primaire et secondaire de la Vallée de Joux.

## Comité de direction (CODIR)

### Constitution et activité

La composition du CODIR au 31 décembre 2023 reste inchangée :

- Sylvie Aubert Brühlmann, municipale de la Commune du Lieu (présidente)
- Raffaella Cantone Meylan, municipale de la Commune du Chenit (vice-présidente)
- Carole Harlé-Voutaz, municipale de la Commune de l'Abbaye

Participent pour l'ASIVJ avec voix consultative :

- Astrid Mignot, secrétaire générale de l'ASIVJ (voix consultative)
- Yves Chenaux, boursier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ (voix consultative)

Participe pour l'EPS avec voix consultative :

- Stephan Naddeo, directeur de l'Établissement scolaire primaire et secondaire (voix consultative)

Les membres du CODIR se sont réunies à 12 reprises dans le courant de l'année, généralement dans la salle de réunion de l'établissement scolaire de Chez-le-Maître.

Les objets traités durant cette année ont été variés :

- La gestion du personnel :
  - Consolidation et renforcement de l'équipe pour l'Accueil de midi
  - Engagement de patrouilleuses et patrouilleurs pour les divers sites de la Vallée de Joux
  - Evaluation et adaptation du taux d'activité des employés de l'ASIVJ
- Les projets :
  - Le Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires
  - Le projet « L'École du Futur »
  - Les transports – étude MICROGIS
  - Le suivi avec le bureau de l'ASIVJ
- Les séances avec le CET – Conseil d'établissement :
  - 22 mars & 11 octobre 2023
  - 14 décembre 2023 pour un apéritif de Noël
- L'organisation de la fin de l'année scolaire 2022-2023 :
  - Les promotions avec une édition complète
    - Promotions des 1-4P le vendredi matin au Centre Sportif
    - Marche et grillades le jeudi pour les 5-6P à la cantine du Solliat
    - Marche et grillades le jeudi pour le 7-8P au Brassus
    - Promotion des 11<sup>ème</sup> le vendredi après-midi au Centre Sportif suivi d'un apéritif
  - La soirée des enseignantes et enseignants au Chalet des Ermitages
- La prise en main des divers dossiers en lien avec l'école :
  - La prévention, la culture, etc...

### Le secrétariat général, son activité

Les activités au bureau du secrétariat de l'ASIVJ sont toujours très intenses. Afin de pouvoir répondre aux multiples demandes, le taux d'activité de la secrétaire générale a été augmentée de 10% pour passer dès le 01 janvier 2023 de 80% à 90%. Il en va de même pour Marie Barradeau, support administratif, qui a passé d'un taux d'activité de 40% à 50% à la même date. La gestion du personnel,

la mise en place de l'outil pour la gestion des transports, les diverses séances avec nos partenaires ainsi que la gestion des projets occupent une grande partie des journées.

En 2023, le secrétariat général a organisé les promotions version complète depuis les années COVID avec l'appui du Conseil d'établissement, ainsi que la soirée des collaborateurs et collaboratrices de l'EPS. Un grand nombre d'heures a été consacrées à l'élaboration du Plan de développement en lien avec le projet de « L'École du Futur ».

A. Mignot souligne que les collaborations avec nos divers partenaires (AVJ, les CFF, Transgourmet etc.) sont excellentes et professionnelles. Sans oublier le soutien des Communes pour le travail quotidien et la réalisation des divers projets et aménagements pour les enfants de la Vallée de Joux.

Les projets pour l'équipe du secrétariat général en 2024 :

- Le site Internet de l'ASIVJ
- Les transports (sécurité dans les bus)
- La mobilité et la sécurité aux abords des sites scolaires
- L'introduction de l'application Tipee (gestion RH et contrôle des heures)
- La mise en route d'Expert Meeting (gestion des séances)

## Les activités parascolaires

En 2023 les enfants de la Vallée de Joux ont eu le plaisir d'effectuer les camps, sorties et activités suivantes :

### **Cours de ski de piste pour les 3-6P :**

- 6 journées sur 12 journées ont pu être maintenues dans le courant des mois de janvier et février. Les cours se sont déroulés aux téléskis de l'Abbaye, du Brassus et de L'Orient en collaboration avec l'École Suisse de Ski. Le nombre d'enfants inscrits était de 265. La deuxième journée a malheureusement dû être annulée pour cause de manque de neige.

### **Camps d'hiver :**

- Pour les 9P - camp de ski de fond à Obergesteln au mois de mars (76 enfants & 7 adultes)
- Pour les 10P – camp de ski de piste – Grimentz au mois de mars (72 enfants & 9 adultes)

### **Camps d'été :**

- Pour les 5P – camp à Romainmôtier au mois de mai et juin (72 enfants & 7 adultes)
- Pour les 7P – camp d'été à Ravoire au mois de septembre (70 enfants & 5 adultes)
- Pour les 11P – camp d'été à Leysin au mois de septembre (76 enfants & 9 adultes)

### **Salon des métiers à Lausanne :**

- Les enfants des classes de 10VG et 11VG et 11VP se sont rendus au salon des métiers à Lausanne
  - Le 21 novembre pour les 11<sup>èmes</sup> VP & VG
  - Le 23 novembre pour les 10<sup>èmes</sup> VP & VG

### **Le Rallye des métiers à Grandson :**

- 9 enfants des classes de 10VG et 11VG se sont rendus le 10 novembre au Rallye des métiers au centre de formation « le Repuis »

### **Prévention sur les réseaux sociaux :**

Les classes de 5-6P ont participé à deux matinées animées par Cybercoach, sur la connaissance des réseaux sociaux.

- Le 12 septembre à LASCENE
- Le 26 septembre à LASCENE

### **Parc Jura vaudois :**

Les classes de 1-2P des Bioux, du Brassus, du Lieu et de L'Orient ont participé à des sorties accompagnées et organisées en collaboration avec le Parc Jura Vaudois aux mois de mai et juin.

- 4 sorties sur le thème « La nature par les sens » au Marchairuz.

### **La Médiathèque :**

Les classes de 1-6P se sont rendues à deux reprises à la Médiathèque pour une activité autour du livre. Une rencontre au printemps et une rencontre en automne.

### **Prévention routière :**

Dans le courant du mois de septembre, les enfants des classes de 1-6P ont participé à une matinée sur la prévention routière en classe ou au hangar des pompiers au Sentier sur les thèmes suivants :

- La traversée de la route pour les 1-2P – en classe.
- Le chemin de l'école pour les 3P – en classe.
- Le merle blanc pour les 4P – en extérieur.
- La voiture tonneau pour les 5P – à la caserne des pompiers au Sentier.
- Les signaux routiers pour les 6P – en classe.

### **Cours de natation :**

Les classes suivantes ont bénéficié de cours de natation :

- 4 cours ont été organisés dans le courant du mois de septembre pour les 3-4P des collèges des Bioux, du Lieu et du Brassus.
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 5P des collèges des Bioux et du Brassus entre septembre et octobre.
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 6P des collèges des Bioux et du Brassus entre novembre et décembre.

### **Atelier patinage :**

Les classes suivantes ont bénéficié des ateliers de patinage au Centre Sportif :

- 2 matinées en janvier pour les 5-6P collège des Bioux
- 2 matinées en janvier pour les 5-6P collège du Brassus
- 2 matinées en janvier pour les 5P collège des Cytises
- 2 matinées en janvier et février pour les 6P collège des Cytises

## **Conseil d'Etablissement**

Le conseil d'établissement composé de membres du corps enseignant, des délégués des parents, des partenaires qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement et des membres du CODIR de l'ASIVJ a siégé à deux reprises au cours de l'année 2023.

Les sujets suivants ont été abordés :

- 22 mars :
  - Projet « Mobilité et sécurité en périmètre scolaire » établir une communication pour la rentrée scolaire 23-24
  - Soutien pour l'organisation des promotions 2023
- 11 octobre :
  - Participation des membres représentant le quart-parents aux ateliers « Quatro »
  - Retour sur les promotions
  - Organisation d'une séance d'information réservée aux parents des élèves en 2024

Pour clôturer cette année, une soirée récréative a été organisée sous la Cantine du Marché de Noël au Sentier le jeudi 14 décembre 2023.

### **MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

#### **Représentantes des Autorités Communales**

CANTONE-MEYLAN Raffaella, Présidente CET

HARLE-VOUTAZ Carole, Vice-présidente CET

AUBERT BRUEHLMANN Sylve, Municipale

#### **Représentants-es des professionnels actifs au sein de l'Etablissement**

NADDEO Stephan, Directeur de l'EPS

CHUPIN Valérie, enseignante primaire

SIMOND Frédéric, enseignant secondaire

#### **Représentants-es des milieux et des organisations concernées par la vie de l'Etablissement**

AVJ, Jean-Noël BIFRARE

CENTRE SPORTIF, François VICTOR (depuis le mois de juillet)

AJOVAL

### **Représentants-es des parents d'élèves qui fréquentent l'Etablissement**

KELLER Jan-Matti

MOUQUIN Marie

WENGER Mathieu

### **Secrétariat**

MIGNOT Astrid

## Les projets de l'année 2023

### **Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires**

Comme annoncé en 2022, l'ASIVJ a terminé le « Plan de développement » et celui-ci a été présenté au Conseil intercommunal lors de la séance du jeudi 21 septembre 2023 à l'Hôtel de Ville du Lieu. A la suite de cette présentation, une deuxième rencontre a été organisée le jeudi 23 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville du Lieu pour une soirée débats/questions avec le soutien de Mme Hélène Didelot, Conseillère en développement organisationnel, DEF - Département de l'enseignement et de la formation professionnelle et de M. Christophe Oppliger Architecte HES, Associés ABA Partenaires.

### **ABA Partenaires – les bâtiments**

Etude globale du point de vue technique et financier pour les 2 questions suivantes :

- Etat des lieux et besoins de rénovation des bâtiments existants répartis sur 8 sites à la Vallée de Joux
- Développement du programme scolaire complet sur un site unique

### **Microgis – les transports**

L'ASIVJ a mandaté la société Microgis afin d'obtenir un diagnostic et des propositions d'optimisation du système de transports scolaires ASIVJ.

Les options suivantes ont été proposées :

1. Le schéma actuel avec un décalage des horaires
2. Une centralisation des enfants sur le site de Chez-le-Maître

La conclusion sectorielle 1 :

Le décalage des horaires des sites permet d'améliorer sensiblement les tournées en rationalisant le nombre de bus (2 à 3 bus) et les kilomètres (-13%) nécessaires. A cela s'ajoute quelques améliorations ponctuelles quant aux temps d'attente pour les élèves.

La conclusion sectorielle 2 :

La centralisation des élèves primaires permet de rationaliser sensiblement les tournées en limitant le nombre de bus (1 à 2 bus) et surtout les kilomètres nécessaires (-17%). A cela s'ajoutent plusieurs améliorations ponctuelles liées aux règles d'attribution des transports publics, aux périmètres de droits aux transports ou encore lieux de stationnement des bus.

### **Affichage numériques frontaux**

L'installation des nouveaux ANF (affichages numériques frontaux) s'est poursuivie selon le programme présenté en 2021.

La troisième et dernière phase de ce projet ainsi que le renouvellement se présentent comme suit pour 2023 :

- Répartition des équipements par collège pour le primaire :
  - Le Brassus, collège Neuf : 2 classes
  - Chez-le-Maître : 1 classe
  - Chez-le-Maître : 1 renouvellement
- Répartition des équipements pour les classes du secondaire :
  - Chez-le-Maître 6 classes
  - Chez-le-Maître : 1 renouvellement

Le coût total pour les installations en 2023 se monte à CHF 52'615.75 selon la répartition suivante :

- Cycle primaire : CHF 18'086.30

- Cycle secondaire : CHF 34'529.45

## Accueil parascolaire

### UAPE/APEMS/APMI

La fréquentation :

- 120 enfants fréquentent la structure tout au long de la semaine
  - 19 enfants de 1P
  - 31 enfants de 2P
  - 23 enfants de 3P
  - 18 enfants de 4P
  - 18 enfants de 5P
  - 11 enfants de 6P
- Dès 06h30 du matin, la fréquentation moyenne est de 2 enfants
- Pour le repas de midi, la fréquentation moyenne est de 66 enfants contre 50 en 2022
- À partir de 16h00, la fréquentation moyenne est de 61 contre 47 en 2022

Les jours de la semaine les plus sollicités sont les mardis, jeudis et vendredis avec plus de 72 enfants pour le repas de midi et 68 pour l'accueil dès 16h00.

La convention pour la confection des repas par le Restaurant Scolaire de l'ASIVJ a été reconduite. Les repas sont nouvellement livrés en liaison froide. Le nombre des repas commandés pour la période janvier-décembre 2023 est le suivant :

	2023	2022	2021
• Nombre de repas pour les enfants	10753	7901	6055
• Nombre de repas pour les adultes	1479	1313	974

### Restaurant scolaire

L'équipe est composée d'un responsable du restaurant scolaire, d'une cuisinière et d'une aide-cuisinière (1,9 EPT), ainsi que d'un stagiaire.

La production annuelle de la cuisine est la suivante :

- 5477 repas servis pour les élèves de l'EPSVJ (comparatif avec 2022, 3807 repas servis)
  - 2503 repas à CHF11.50
  - 2974 repas à CHF13.50
- 309 repas pour le personnel de l'EPSVJ (comparatif avec 2022, 150 repas servis)
- 1140 repas pris par le personnel de l'ASIVJ (cuisine, accueil de midi)
- 10753 repas livrés en liaison froide pour les enfants de l'UAPE (comparatif avec 2022, 7901 repas servis)
- 1479 repas livrés en liaison froide pour le personnel encadrant de l'UAPE (comparatif avec 2022, 1313 repas servis)
- Les ventes de la production pour les récréations s'élèvent quant à elle à CHF22'681.00 (pour comparaison le montant des ventes en 2022 était de CHF21'103.25)

### Accueil des enfants 7-8P & 9-11S à midi

Jusqu'à 70 enfants par jour ont été accueillis au restaurant scolaire et dans les activités proposées à midi. L'équipe d'accueil est composée de 6 animatrices et 1 animateur repartis sur les 4 jours de la semaine. Des réunions mensuelles permettent d'aborder et de régler les situations rencontrées pendant la semaine. En décembre une enquête de satisfaction a été proposée aux enfants, les résultats seront discutés par le CODIR en début d'année 2024.

### Devoirs Accompagnés

L'équipe est composée de 4 personnes accompagnantes sur le site des Cytises et 3 sur le site de Chez-le-Maître.

La fréquentation depuis la rentrée scolaire 2023-2024 est la suivante :

- 27 enfants sur le site des Cytises
- 14 enfants sur le site de Chez-le-Maître

### **Médiathèque de la Vallée de Joux**

Éléments-clés transmis par Mme Léa Cloux

En décembre 2023, la médiathèque comptait quatre personnes salariées, pour 1,9 équivalent plein temps (ETP). Le taux d'activité pour l'ASIVJ est de 10% pour la responsable de la Médiathèque et de 40% pour l'AID.

#### Utilisation

- Nouvelles inscriptions : 132 nouveaux usagers toutes catégories confondues
- Lecteurs actifs : 2'227

#### Prêts et fréquentation

- Fréquentation horaires publics : 4'410 visiteurs
- Heures : 448 heures et 165 jours d'ouverture

#### Collections

- Nouvelles acquisitions : 1'059 documents achetés
- Documents : 22'523

#### Ecole

- 207 périodes d'animations pédagogiques pour les classes de 1 à 11ème Harmos
- 8 rencontres du club de lecture - Création d'un club de lecture pour les élèves de 9 à 11ème Harmos

#### Manifestations publiques

- 10 rencontres Né pour lire
- 4 expositions
- 13 événements culturels

#### Commentaires

##### PARASCOLAIRE

Rien à signaler du côté de l'accueil de midi, si ce n'est la nécessité d'acheter des casques pour l'utilisation des ordinateurs sur le temps parascolaire.

##### SECTEUR PUBLIC ET USAGERS

Différents projets sont arrivés à leur terme en 2023, dont l'abrogation des amendes de retard pour l'ensemble de nos publics et la rédaction d'un nouveau règlement, en vigueur depuis le 1er août 2023. Après quelques semaines d'observation, il a été constaté que la fréquentation entre 18h30 et 19h00 le jeudi était très faible, voire inexistante. C'est pourquoi, nous avons adapté nos horaires. Nous fermons désormais à 18h30 le jeudi soir et ouvrons dès 15h30 le vendredi, ce qui permet aux familles d'enfants scolarisés au primaire de venir directement après la sortie de l'école.

Après une année 2021 exceptionnelle au niveau statistique et une année 2022 mitigée en raison d'absence de personnel et de fermetures publiques, les chiffres 2023 repartent globalement à la hausse notamment en ce qui concerne les prêts (+5%) et la fréquentation publique (+6%). Le renouvellement des abonnements de notre public adulte est en baisse (-18%), pourtant les emprunts de cette catégorie d'usagers sont en augmentation (+16%).

Nous constatons également une baisse ces trois dernières années des emprunts dans la catégorie d'usagers 0-3 ans malgré nos activités Né pour lire qui rencontre un succès constant. Nous espérons accroître les prêts avec la création prochaine de meubles sur mesure

#### **Patrouilleurs**

Dix-sept patrouilleurs et patrouilleuses adultes sont actifs sur 5 passages des Etablissement Scolaire de la Vallée de Joux. Six enfants patrouillent en début d'après-midi sur le passage du Brassus.

Les formations sont toujours dispensées par notre partenaire le Bureau de prévention des accidents (BPA). Cette année nous avons formés 5 nouvelles patrouilleuses :

- 3 personnes pour le collège des Bioux
- 1 personne pour le collège de L'Orient
- 1 personnes pour le collège du Brassus

L'ASIVJ est toujours à la recherche de personnel afin de pouvoir compléter ses équipes.

## Commentaires aux comptes

### Administration générale

**Compte 500.3003** Association intercommunale, indemnités et jetons de présence CHF 35'370.00

Le montant prévu dans le budget, soit CHF 42'000.00 se basait sur l'estimation des heures de travail effectuées en 2021 pour le comité de direction. Cette année-là était marquée par un important investissement du CODIR pour la mise en place de la nouvelle structure, le secrétariat général et le début de la reprise des tâches déléguées par convention au secrétariat de l'EPS.

Le nombre d'heures effectuées en 2023 par le CODIR est un peu plus élevé que celui de 2022 en raison des travaux réalisés pour le projet Ecole du futur.

**Compte 500.3011** Traitement du personnel CHF159'304.15

L'augmentation de CHF 19'304.15 se justifie par le paiement des heures supplémentaires effectuées par la secrétaire générale depuis le 01 mai 2021 lors de la mise en place du bureau jusqu'à fin décembre 2023. Ces heures s'expliquent principalement de la manière suivante :

- Un investissement en temps sous-estimé pour la mise en place de la nouvelle structure et la reprise des tâches du secrétariat de l'EPS.
- Un besoin important d'appui pour les projets tels Ecole du futur, mobilité.
- Le développement de la prestation du restaurant scolaire.

Le secrétariat a certes été renforcé avec l'engagement d'une personne au support administratif et l'augmentation des taux d'occupation, mais les projets d'envergure dans lesquels l'ASIVJ est engagée vont continuer à demander un appui important du secrétariat général. Cela pourrait nécessiter des ressources supplémentaires aussi à l'avenir.

**Compte 500.3100** Imprimés et frais de bureau CHF 8'572.10

Le budget prévu, soit un montant de CHF 6'000.00 se basait sur des achats courants pour le bon fonctionnement du secrétariat. Suite à l'acquisition des pochettes pour les cartes de légitimation des bus ainsi que les tours de cou (cordon), ces dépenses ont augmenté le budget initial de CHF 2'572.10.

**Compte 500.3100.2** Prévention, santé, médiation et mobilité CHF 3'406.50

Le budget prévu, soit un montant de CHF 9'000.00 avait été augmenter de CHF 3'000.00 par rapport à 2022 en prévision de la mise en place de la communication sur les divers projets sur la Mobilité et la sécurité dans les périmètres scolaires des 6 sites de la Vallée de Joux. Ce montant n'a pas été utilisé. Le compte contient principalement les frais pour remplir les pharmacies scolaires et de matériel pour les patrouilles. Les représentations dispensées par la troupe « Le Caméléon » pour le cycle secondaire, prévus sur le budget, ont eu lieu, mais ont été prises en charge par la DGEO (le canton).

**Compte 500.3111** Achat et entretien informatique/site internet CHF 13'830.75

Sont comptabilisés ici l'équipement informatique, la maintenance et la licence de notre fournisseur CerFi (MonPortail) ainsi que le support T2I du secrétariat général de l'ASIVJ.

**Compte 500.3186** Assur.compl. accidents élèves et RC CHF 7'478.85

Pour rappel, une nouvelle assurance de responsabilité civile et une assurance contre les cybers attaques ont été conclues.

**Compte 500.3187** Frais promotions CHF 10'477.40

Le budget prévu, soit un montant de CHF 12'000.00 a été respecté. Les promotions se sont déroulées cette année de façon complète à l'exception du cortège des classes 1-4P pour cause de mauvais temps.

**Compte 500.4522** Remboursement divers CHF 33'686.75

Ce montant correspond au remboursement reçu de la part du canton pour les enfants migrants relevant de l'article 134 LEO. Le montant varie selon le nombre d'enfants enclassés à la Vallée de Joux et la date effective du versement de la part du canton.

## Réfectoire

**Comptes 501.3011 à 501.3060** Traitement personnel et charges sociales CHF 219'652.05

L'augmentation de CHF 31'652.05 par rapport au budget se justifie par :

- L'augmentation de 20% du taux d'activité de la cuisinière à partir du 01 septembre 2023 qui passe de 60% à 80%.
- L'engagement d'une aide de cuisine à partir du 21 août 2023 à un taux d'activité de 30%.

Le montant comprend aussi le paiement des heures supplémentaires effectuées par le chef de cuisine et de l'aide de cuisine.

En effet, l'augmentation du nombre de repas en 2023 et la mise en route de nouveaux projets au restaurant scolaire a nécessité une implication plus importante du chef de la cuisine et de sa collaboratrice, ainsi qu'une nouvelle dotation en personnel.

Sous le compte 501.3060, la somme de CHF 13'680.00 a été ajoutée. Celle-ci correspond aux repas du personnel du Restaurant Scolaire et de l'Accueil de midi, soit 30 repas par semaine pour 38 semaines.

Depuis le 01 janvier 2023 les repas font parties du contrat d'engagement des animatrices pour l'accueil de midi.

**Compte 501.3189** Achats marchandises réfectoire CHF 113'417.35

Le budget alloué de CHF 115'000.00 a bien été respecté.

**Compte 501.4331** Ventes repas réfectoire 219'881.50

Le montant des ventes est supérieur au budget de CHF 5'881.50. Les changements opérés au restaurant scolaire avec l'arrivée de notre nouveau chef de cuisine participent grandement à cette augmentation. Une nouvelle convention mise en place avec l'ETVJ contribue aussi à cette augmentation. Le nombre de repas servis est le suivant.

- 18243 prestations servies en 2023 contre 13419 en 2022 et 10438 en 2021

## Médiathèque

**Compte 502.3522.1** Traitements assistants bibliothécaires CHF 18'859.75

Suite à l'arrêt maladie depuis le mois de mars d'un AID (agent en information documentaire), la facture reçue de la part de l'Etat de Vaud a été ajustée. Afin de pouvoir assurer l'ouverture des horaires publiques, une collaboratrice de l'ASIVJ a accepté d'effectuer les remplacements depuis le mois d'août. Pour cette mission temporaire, une rémunération à l'heure a été proposée.

Nous relevons la bonne gestion du budget par Léa Cloux, responsable de la médiathèque.

## Enseignement primaire

**Compte 511.3161.12** Le Brassus, locations CHF 0.00

Le contrat de location pour la salle du Casino utilisée pour la rythmique a été résilié.

**Compte 512.3111** Achat matériel informatique CHF 18'086.30

Installation de 4 ANFs (affichage numérique frontal) dans les collèges suivants :

- Collège de CLM 1 installation pour les classes du cycle primaire
- Collège Neuf au Brassus 2 installations
- 1 renouvellement pour le Collège de Chez-le-Maître

**Compte 512.3165** Scolarisation élèves hors de la Vallée de Joux CHF 1'300.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

- 1 enfant scolarisé à l'EPS de Saint-Croix

**Compte 512.3170** Spectacles, frais de formation CHF 5'220.00

Ce compte comprend deux événements :

- L'Association Cybercoachs pour une intervention sur les « Réseaux sociaux » pour les 5-6P.
- La Compagnie La Pie qui Chante pour le spectacle « 1,2,3 nous irons au bois » pour les 1-4P.

**Compte 513.3011 à 513.3060** Traitement du personnel et charges sociales CHF 138'106.85

La différence de CHF 24'106.85 par rapport au budget s'explique de la manière suivante :

- L'ASIVJ a engagé du personnel pour assurer dans les meilleures conditions les devoirs accompagnés suite à une forte augmentation de la fréquentation sur les sites des Cytises et de Chez-le-Maître.
- Pour la patrouille sur le site de l'Essor, le passage est renforcé par deux patrouilleuses qui assurent un flux très important d'enfants ainsi que la mise en place d'une surveillance au parking.
- Le compte comporte également les frais pour la surveillance des cours des établissements scolaires par les enseignants et enseignantes.

**Comptes 513.3116** Achat matériel CHF 360.40

Achat matériel pour les devoirs accompagnés aux collèges des Cytises et de Chez-le-Maître.

**Comptes 513.3180** Cours et location de skis de piste CHF 14'719.00

Pour les 15 journées (sur 30) de ski de piste organisées pour les classes 3-6P le coût total de cette activité est ventilé de la façon suivante :

- |   |     |           |
|---|-----|-----------|
| • Téléski des Mollards - le Brassus           | CHF | 2'024.00  |
| • Location du matériel - OK Sports - L'Abbaye | CHF | 2'095.00  |
| • Ecole Suisse de Ski                         | CHF | 10'600.00 |

**Comptes 513.3653** Courses d'école et camps CHF 38'029.30

Dans ce compte sont compris notamment :

- Le coût du camp des classes 5P à Romainmôtier au mois de juin de CHF 5'408.95 pour 72 enfants.
- Le coût du camp des classes 7P à Ravoire au mois de septembre de CHF 14'861.80 pour 70 élèves.

**Compte 513.4331.3** Parts parentales devoirs accompagnés CHF 11'044.00

Le montant de la part parentale est bien inférieur au budget et ne couvre pas le coût des devoirs accompagnés. Il faut évoquer deux raisons à cela :

- Le nombre croissant des bénéficiaires de cette prestation demande l'engagement d'un nombre plus important d'accompagnants.
- Le CODIR a laissé volontairement le montant de la prestation à CHF 5.00 par période, pour maintenir un accès le plus large possible.

**Compte 513.4512** Participations courses d'écoles et camps CHF 26'437.10

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pour les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport), qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2022 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

**Compte 514** Transports CHF 814'278.80

Les coûts ont été maîtrisés selon le budget fixé à CHF 830'500.00

**Comptes 515.3655.1** Unités d'accueil les « Flocons d'Or » CHF 550'000.00 montant provisoire

Les décomptes définitifs ne sont pas encore parvenus à L'ASIVJ, Les sommes reportées sont encore provisoires et sont des estimations. Le taux d'occupation est en augmentation.

Il a été porté, au budget, des montants pour une occupation complète pour toute l'année et avec une participation basse des parents (effectivement la participation des parents dépend de leurs revenus). Les montants connus à ce jour montrent des frais de personnel sensiblement inférieurs aux montants prévus et une participation des parents plus élevées. Cette structure étant relativement nouvelle dans cette configuration (regroupement de toutes les activités sur un site depuis la rentrée d'août 2022), nous attendons les comptes définitifs pour analyser les chiffres. Au vu du montant prévisible annoncé, nous avons été prudents dans notre estimation comptable.

**Enseignement secondaire****Compte 522.3165** Scolarisation élèves hors de la Vallée de Joux CHF 20'901.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

- 1 enfant scolarisé à l'EPS de Saint-Croix
- 6 enfants au Raccordement
  - Montant forfaitaire pour les repas de CHF 760.00
  - Abonnement de train « SwissPass » à CHF 1665.00
- 1 enfant dans la structure sport/étude à Lausanne

**Compte 522.3111** Achat matériel informatique CHF 34'529.45

Installation de 7 ANFs (affichage numérique frontal) au collège de Chez-le-Maître :

- CLM101 SCN / S
- CLM104 SCN / S
- CLM111 / S PC
- CLM121 / S ITA
- CLM122 / S MAT
- CLM123 / S LATIN
- 1 renouvellement collège de Chez-le-Maître

**Compte 523.3116** Achats mat. sport scolaire et facultatif CHF 2000.00

Renouvellement du matériel de ski de fond (chaussures et bâtons)

**Compte 523.3653** Camps d'été et d'hiver – sorties culturelles CHF 58'751.55

Le coût du camp de ski de fond pour les classes 9S à Obergesteln au mois de mars est de CHF 13'535.50 pour 76 élèves.

Le coût du camp de ski de piste à pour les classes de 10S à Grimentz au mois de mars est de CHF 23'127.30 pour 72 élèves.

Le coût du camp d'automne pour les classes de 11S à Leysin au mois de septembre est de CHF 22'088.75 pour 76 élèves.

**Compte 523.4510** participations camps été et hiver – sorties culturelles CHF 36'342.00

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pendant les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport) qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2022 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

**Compte 524 Transports CHF 197'678.60**

Les coûts ont été maîtrisés selon le budget fixé à CHF 200'000.00

## Boucllement

Les comptes se bouclent à hauteur de CHF 5'149'022.19, soit en dessous du budget prévu pour l'année 2023 qui prévoyait un total de CHF 5'511'500.00. Ce résultat a été atteint malgré des charges plus importantes dues à la professionnalisation du secrétariat de l'ASIVJ et l'augmentation des charges de personnel pour assurer les tâches de la cuisine, de l'accueil de midi et les patrouilles.

La participation des communes se monte à CHF 2'783'158.82 pour l'enseignement primaire et de CHF 1'280'792.60 pour l'enseignement secondaire, soit un total de CHF 4'063'951.42 Le budget prévoyait une participation de CHF 4'420'200.00.

Le montant résultant de la différence entre le budget et les comptes de CHF 356'248.58 reviendra aux 3 communes selon la répartition en vigueur.

## Conclusion

Au vu de ce qui précède, le comité de direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)**

- vu le préavis no 01/2024 rapport de gestion et comptes 2023
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

### décide

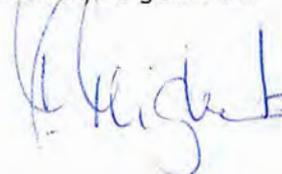
1. d'approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2023,
2. d'accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au comité de direction et au Boursier

Au nom du comité de direction

Sylvie Aubert Brühlmann  
Présidente



Astrid Mignot  
Secrétaire générale



Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
01	* PLAN PRINCIPAL *				
91	*** A C T I F ***	936'738.76	3'678'112.65	3'280'817.80	1'334'033.61
910	DISPONIBLES	854'019.51	3'525'676.45	3'098'302.55	1'281'393.41
9100	Caisse réfectoire	247.20		144.50	102.70
9101	CCP ESV NO 10-16269-8	47'444.36	72'022.23	74'448.83	45'017.76
9101.1	Banque transitoire		116'356.00	116'356.00	
9102	C.M.V. c/c 16 6.104.860.7	625'990.44	3'242'340.65	2'839'123.12	1'029'207.97
9102.1	C.M.V. compte bibliothèque	52'587.51	2.50	6'222.50	46'367.51
9102.2	C.M.V. Mon Portail	75'475.10	94'730.75	61'757.60	108'448.25
9103	BCV E552 9212 0 (Fond Julie Meylan)	399.05	26.12	50.00	375.17
9104	CMV 6100.8900.7 (Fond Louis Golay)	1'369.95	53.05	100.00	1'323.00
9105	BCV U552 9211 9 (Fond Samuel Aubert et Paul Givel)	5'638.05	40.62	100.00	5'578.67
9106	BCV T552 9211 8 (Fond non affecté)	16'085.20	46.68		16'131.88
9107	CMV 6102.8411.0 (Fond non affecté)	28'782.65	57.85		28'840.50
911	DEBITEURS	16'560.00	123'392.00	116'356.00	23'596.00
9116	Débiteurs	16'560.00	123'392.00	116'356.00	23'596.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	58'114.25	13'744.20	58'114.25	13'744.20
9139	Actifs transitoires	58'114.25	13'744.20	58'114.25	13'744.20
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'045.00	15'300.00	8'045.00	15'300.00
9147	Inventaire marchandises du réfectoire	8'045.00	15'300.00	8'045.00	15'300.00
92	*** P A S S I F ***	-936'738.76	8'127'307.58	8'524'602.43	-1'334'033.61
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-252'244.60	7'430'256.48	7'446'597.98	-268'586.10
9201	Créanciers	-252'244.60	2'433'381.48	2'449'722.98	-268'586.10
9206.1	Avances commune du Chenit		2'911'800.00	2'911'800.00	
9206.2	Avances commune de L'Abbaye		935'200.00	935'200.00	
9206.3	Avances commune du Lieu		576'580.00	576'580.00	
9207.06	Salaires à payer		409'696.75	409'696.75	
9207.07	Provision 13ème		19'030.95	19'030.95	
9207.1	A.V.S. / A.C.		67'621.55	67'621.55	
9207.13	Allocations familiales		2'613.60	2'613.60	
9207.2	Assurances accidents		6'067.45	6'067.45	
9207.3	Assurances perte de gain maladie		4'500.70	4'500.70	
9207.5	Caisse de retraite		63'764.00	63'764.00	
923	ENGAGEMENT ENVERS PROPRES ETABLISSEMENT ET FONDS SPECIAUX	-103'949.11	5'969.20	10'176.82	-108'156.73
9233	Fond Julie Meylan	-399.05	50.00	26.12	-375.17
9234	Fond Louis Golay	-1'369.95	50.00	3.05	-1'323.00
9235	Fond Samuel Aubert et Paul Givel	-5'638.05	100.00	40.62	-5'578.67
9236	Fond non affecté compte BCV	-16'085.20		46.68	-16'131.88
9237	Fond non affecté compte CMV	-28'782.65		57.85	-28'840.50
9238	Fond projet bois de résonance			10'000.00	-10'000.00
9239	Fond bibliothèque	-51'674.21	5'769.20	2.50	-45'907.51



Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
50	ADMINISTRATION GENERALE	964'065.22	964'065.22	1'037'800.00	1'037'800.00	805'067.59	805'067.59
500	ADMINISTRATION	359'653.14	35'980.35	450'000.00	30'100.00	290'442.70	46'553.75
500.3003	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	35'370.00		42'000.00		33'786.25	
500.3011	Traitement personnel	159'304.15		140'000.00		128'671.85	
500.3012	Traitement dent./médecin scolaire	15'293.05		18'000.00		13'682.15	
500.3030	Assurances sociales	15'479.40		16'000.00		12'037.20	
500.3040	Caisse de retraite	23'163.60		22'000.00		19'502.20	
500.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	3'245.15		3'000.00		2'730.30	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	554.64		2'000.00		1'135.55	
500.3100	Imprimés et frais de bureau	8'572.10		6'000.00		12'460.45	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation et mobilité	3'406.50		9'000.00		4'290.50	
500.3111	Achat et entretien matériel informatique/site internet	13'830.75		15'000.00		15'426.95	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	5'481.20		8'000.00		4'247.70	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'561.65		2'000.00		1'561.65	
500.3185.1	Honoraires/frais détudes	33'862.80		100'000.00			
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'478.85		7'500.00		7'172.95	
500.3187	Frais promotions	10'477.40		12'000.00		9'537.00	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	571.90		500.00		2'200.00	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
500.3650	Aide crise "humanitaire"			25'000.00			
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		104.60		100.00		94.90
500.4319	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)		2'189.00		3'000.00		3'451.00
500.4511	Participations aide crise "humanitaire"				25'000.00		
500.4522	Remboursements divers		33'686.75		2'000.00		43'007.85
501	REFECTOIRE	424'527.88	219'881.50	394'000.00	214'000.00	333'667.39	150'796.25
501.3011	Traitement personnel	168'884.50		145'000.00		132'880.80	
501.3030	Assurances sociales	14'589.95		16'000.00		12'668.30	
501.3040	Caisse de retraite	18'613.00		22'000.00		14'114.50	
501.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	3'010.40		3'000.00		2'283.05	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	14'554.20		2'000.00		644.60	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	113'417.35		115'000.00		84'056.65	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	8'458.48		8'000.00		4'019.49	
501.4331	Ventes réfectoire		219'881.50		214'000.00		149'008.95
501.4331.1	Ventes repas réfectoire (ETVJ et divers)						1'787.30
502	MEDIATHEQUE	179'884.20	3'273.65	193'800.00	5'000.00	180'957.50	3'522.39
502.3101	Divers et petit matériel	1'211.80		1'200.00		5'875.35	
502.3102	Achats livres	7'860.10		10'000.00		7'792.80	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	2'432.65		3'000.00		2'186.35	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	18'859.75		30'500.00		15'910.55	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	11'919.90		11'500.00		11'592.45	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'273.65		5'000.00		3'522.39
509	ADMINISTRATION GENERALE		704'929.72		788'700.00		604'195.20
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		704'929.72		788'700.00		604'195.20
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'867'822.37	2'867'822.37	3'126'240.00	3'126'240.00	2'960'449.15	2'960'449.15
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	504'439.72		564'400.00		440'142.20	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	504'439.72		564'400.00		440'142.20	

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>511</b>	<b>BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES</b>	<b>772'782.00</b>		<b>776'840.00</b>		<b>761'546.00</b>	
511.3161.1	Le Chenit, locations	449'340.00		449'340.00		434'084.00	
511.3161.11	Villages, locations	1'480.00		3'300.00		5'500.00	
511.3161.12	Le Brassus, locations			2'200.00			
511.3161.2	L'Abbaye, locations					82'600.00	
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		6'500.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'000.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
<b>512</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>33'606.30</b>		<b>29'500.00</b>		<b>76'174.60</b>	
512.3111	Achat matériel informatique	18'086.30		13'000.00		72'710.40	
512.3112	Equipement de locaux			2'000.00		264.20	
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	1'300.00					
512.3170	Spectacles, frais de formation	5'220.00		5'500.00		3'200.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00			
<b>513</b>	<b>ACTIVITES PARASCOLAIRES</b>	<b>192'715.55</b>	<b>37'481.10</b>	<b>185'000.00</b>	<b>24'500.00</b>	<b>173'893.50</b>	<b>23'928.50</b>
513.3011	Traitement personnel	127'271.55		102'000.00		105'341.65	
513.3030	Assurances sociales	9'923.65		10'000.00		8'831.55	
513.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	143.30		1'000.00		58.00	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	768.35		1'000.00		1'497.25	
513.3116	Achat matériel	360.40		1'000.00		1'478.50	
513.3180	Cours et locations de skis	14'719.00		35'000.00		22'231.00	
513.3653	Courses d'école et camps	38'029.30		35'000.00		33'605.55	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'500.00				850.00	
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		11'044.00		15'000.00		10'883.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		26'437.10		9'000.00		13'045.50
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
<b>514</b>	<b>TRANSPORT DES ELEVES</b>	<b>814'278.80</b>		<b>830'500.00</b>		<b>800'692.85</b>	
514.3188.1	Transports réguliers	794'500.35		814'000.00		785'179.50	
514.3188.2	Transports courses et camps	16'783.25		14'500.00		14'638.05	
514.3188.3	Transports divers	2'995.20		2'000.00		875.30	
<b>515</b>	<b>UNITES D'ACCUEILS</b>	<b>550'000.00</b>	<b>47'182.45</b>	<b>740'000.00</b>		<b>708'000.00</b>	<b>8'234.60</b>
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	550'000.00		740'000.00		708'000.00	
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente		47'182.45				8'234.60
<b>519</b>	<b>PARTICIPATION DES COMMUNES</b>		<b>2'783'158.82</b>		<b>3'101'740.00</b>		<b>2'928'286.05</b>
519.4522.1	Le Chenit		1'841'486.00		2'052'300.00		1'947'187.00
519.4522.2	L'Abbaye		596'592.00		664'900.00		631'935.00
519.4522.3	Le Lieu		345'080.82		384'540.00		349'164.05
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>1'317'134.60</b>	<b>1'317'134.60</b>	<b>1'347'460.00</b>	<b>1'347'460.00</b>	<b>1'203'999.35</b>	<b>1'203'999.35</b>
<b>520</b>	<b>ADMINISTRATION SECONDAIRE</b>	<b>200'490.00</b>		<b>224'300.00</b>		<b>164'053.00</b>	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	200'490.00		224'300.00		164'053.00	
<b>521</b>	<b>BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES</b>	<b>795'244.00</b>		<b>795'260.00</b>		<b>768'509.00</b>	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		622'925.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
<b>522</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>62'970.45</b>		<b>45'500.00</b>		<b>20'140.50</b>	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	3'040.00		2'500.00		1'520.00	
522.3111	Achat matériel informatique	34'529.45		26'000.00		4'638.65	
522.3112	Equipement de locaux			2'000.00		264.20	
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	20'901.00		8'500.00		13'717.65	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires			2'000.00			
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	4'500.00		4'500.00			

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>523</b>	<b>ACTIVITES PARASCOLAIRES</b>	<b>60'751.55</b>	<b>36'342.00</b>	<b>76'400.00</b>	<b>29'000.00</b>	<b>61'558.45</b>	<b>34'487.15</b>
523.3012	Traitements sport scol. fac.			4'000.00			
523.3030	Assurances sociales			400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	2'000.00		2'000.00		589.00	
523.3170	Sport et culture			5'000.00		200.00	
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	58'751.55		65'000.00		60'769.45	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		36'342.00		25'000.00		34'487.15
523.4512	Part du canton sport fac.				3'000.00		
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				500.00		
<b>524</b>	<b>TRANSPORT DES ELEVES</b>	<b>197'678.60</b>		<b>206'000.00</b>		<b>189'738.40</b>	
524.3188.1	Transports réguliers	183'526.25		185'500.00		174'596.15	
524.3188.2	Transports courses et camps	13'297.95		15'500.00		15'068.25	
524.3188.3	Transports divers	854.40		5'000.00		74.00	
<b>529</b>	<b>PARTICIPATION DES COMMUNES</b>		<b>1'280'792.60</b>		<b>1'318'460.00</b>		<b>1'169'512.20</b>
529.4522.1	Le Chenit		834'969.00		859'500.00		782'914.00
529.4522.2	L'Abbaye		262'543.00		270'300.00		237'838.00
529.4522.3	Le Lieu		183'280.60		188'660.00		148'760.20
5	RECAPITULATION GENERALE	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
	TOTALISATION	5'149'022.19	5'149'022.19	5'511'500.00	5'511'500.00	4'969'516.09	4'969'516.09
	Résultat						
	Association scolaire intercommunale de La Vallée de Joux						
	Le Président D. Vaucher-de-La-Croix	Le Secrétaire A. Tiago	La Présidente S. Aubert-Brühlmann	Le Boursier Y. Chenaux			

## Extrait de la convention primaire pour l'année 2023

Communes	Elèves 31.8.22	%	Habitants 01.01.22	%	Moyenne %
Le Chenit	368	66.788%	4569	65.543%	<b>66.165%</b>
L'Abbaye	116	21.053%	1521	21.819%	<b>21.436%</b>
Le Lieu	67	12.160%	881	12.638%	<b>12.399%</b>
Totaux	551	100.000%	6971	100.000%	<b>100.000%</b>
<b><u>Participation des communes</u></b>					
Total des charges			2'867'822.37		
Total des revenus avant participation			-84'663.55		
Solde à répartir			2'783'158.82	= SFr. 5'051.10	par élève
Participation de la commune du Chenit :	<b>66.165%</b>		1'841'486.00	= SFr. 5'004.04	par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	<b>21.436%</b>		596'592.00	= SFr. 5'143.03	par élève
Participation de la commune du Lieu :	<b>12.399%</b>		345'080.82	= SFr. 5'150.46	par élève

Total 2'783'158.82

## Extrait de la convention secondaire pour 2023

Communes	Elèves 31.8.2022	%	Habitants 01.01.2022	%	Moyenne %
Le Chenit	142	64.840%	4569	65.543%	<b>65.191%</b>
L'Abbaye	42	19.178%	1521	21.819%	<b>20.499%</b>
Le Lieu	35	15.982%	881	12.638%	<b>14.310%</b>
Totaux	219	100.000%	6971	100.000%	<b>100.000%</b>
<b><u>Participation des communes</u></b>					
Total des charges			1'317'134.60		
Total des revenus avant participation			-36'342.00		
Solde à répartir			1'280'792.60	= SFr. 5'848.37	par élève
Participation de la commune du Chenit :	<b>65.191%</b>		834'969.00	= SFr. 5'880.06	par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	<b>20.499%</b>		262'543.00	= SFr. 6'251.02	par élève
Participation de la commune du Lieu :	<b>14.310%</b>		183'280.60	= SFr. 5'236.59	par élève

Total 1'280'792.60

# ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE JOUX

## DECOMPTE FINAL POUR LES COMMUNES - ANNEE CIVILE 2023

*Décompte provisoire, sous réserve du contrôle fiduciaire et de la commission de gestion*

	<b>Le Chenit</b>	<b>L'Abbaye</b>	<b>Le Lieu</b>	<b>Total</b>
Répartition du primaire, selon annexe	1'841'486.00	596'592.00	345'080.82	2'783'158.82
Répartition du secondaire, selon annexe	834'969.00	262'543.00	183'280.60	1'280'792.60
Cumul primaire et secondaire	2'676'455.00	859'135.00	528'361.42	4'063'951.42
Avances, selon annexes	2'911'800.00	935'200.00	576'580.00	4'423'580.00
<b>Solde dû aux communes *</b>	<b>235'345.00</b>	<b>76'065.00</b>	<b>48'218.58</b>	<b>359'628.58</b>
<b>Solde dû par la commune **</b>				

\* Sera déduit de votre prochain acompte 2024

\*\* Sera ajouté au prochain acompte 2024

Le Lieu, le 8 février 2024

La Présidente S. Aubert Brühlmann

Le Boursier Y. Chenaux

**ValRégisEaux**

**Comptes 2023**

## PREAVIS N° 2 – 2024

---

**Objet : COMPTES ET GESTION 2023**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

### Préambule :

En découvrant les comptes de ce troisième exercice de notre Association, vous pourrez constater que les charges d'exploitation sont maîtrisées et que le résultat est positif.

### INTRODUCTION

L'Association Intercommunale ValRégieEaux a pour but, selon l'article 4 de ses statuts : « de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des Communs membres, conformément à la Loi sur la distribution de l'eau (LDE) ».

Elle a repris les infrastructures de 6 distributeurs, mais seules les 3 communes en sont membre.

## 1 RAPPORT DE GESTION - Lionel Baruchet, président Codir

### 1. ValRégieEaux c'est quoi ?

Outre une Association intercommunale, il s'agit de gérer les infrastructures de distribution de l'eau sur la Vallée de Joux, soit :

106.6 kilomètres de conduites

6 captages et systèmes de traitement, dont une filtration (Le Brassus)

8 réservoirs

2296 raccordements/compteurs  
1 fontainier et 1 poste d'assistant (réparti sur 3 personnes)  
1 Conseil Intercommunal de 17 membres (+ 6 suppléants)  
1 Comité de direction de 3 membres  
1 secrétaire  
1 boursier  
L'appui du bureau technique de la Commune du Chenit.

2. Du point de vue institutionnel, pas de modification sur l'année 2023

3. CODIR

Sur l'année 2023, le Comité directeur s'est réuni à 6 reprises.

Les principaux points traités ont porté sur :

- Suivi des travaux dans le quartier des Collondès à L'Abbaye (2<sup>ème</sup> partie) ;
- Suivi des travaux à L'Orient (2<sup>ème</sup> partie) ;
- Etude pour l'alimentation en eau des alpages des Bioux ;
- Suite du processus de régularisation des raccordements sans compteur sur l'ensemble de la Vallée ;
- Mise hors service du réservoir Sagne-Vuagnard, Le Pont ;
- Réunions avec la DGE pour la concession du ruisseau du Brassus ;
- Analyses pour l'adaptation de notre système de gestion et suivi du réseau ;
- Poursuite des travaux préparatoires pour l'actualisation du PDDE Vallée de Joux;
- Visite de l'OFCO le 3 mai 2023 avec demande de mises en conformité - aucun point bloquant à relever ;
- Visite de la station pompage-filtration des Gonelles à Corseaux-Vevey ;
- Elaboration du préavis sur le changement de la conduite des Crêtets au Sentier ;
- En date du 09.10.23, la DGE a accordé le renouvellement de la concession du Puits de la Pièce et l'octroi de la concession pour le Puits du Pont ;
- Projet Résalp : mise à l'enquête fin octobre, suivie de trois oppositions (23.11.2023) - traitement par la Municipalité du Chenit ;
- Discussions et études pour la recherche de nouvelles ressources en eau, nappes profondes et captage dans le lac de Joux.

4. Objets traités par le Conseil Intercommunal :

- Préavis 1-2023 : Comptes et gestion 2022
- Préavis 2-2023 : Le Sentier - Est : changement de la conduite d'eau potable Sogebos - Chauffage à distance Jaeger-LeCoultre CHF 377'000.-.
  - Ces préavis ont été approuvés en séance le 28.03.2023
- Préavis 3-2023 : Budget 2023 de ValRégieEaux (art. 17, ch. 15)
  - Ce préavis a été approuvé en séance le 26.09.2023

5. Point de situation sur les préavis d'investissement en cours :

- Préavis 1-2021 Captages Charbonnières-Le Pont CHF 276'000.- : les travaux sont presque terminés pour Les Charbonnières (pose des barrières). En ce qui concerne Le Pont, les adaptations ont été faites, il reste des travaux extérieurs

(changement de la cape). Il devrait y avoir un dépassement de l'ordre de CHF 60'000.- ;

- Préavis 2-2021 Remplacement de la conduite d'eau Rue Centrale à L'Orient CHF 1'340'000.- : phase 1 et 3 terminées. Montant dépensé à ce jour CHF 413'610.25 On est en dessous des coûts budgétisés. La phase 2 est reportée à 2025 ;
- Préavis 2-2022 : L'Abbaye - Les Collondès CHF 1'390'000.- : travaux terminés, vous avez le retour du préavis en annexe ;
- Préavis 3-2022 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, village des Charbonnières CHF 1'600'000.-, les travaux ont débutés début mars de cette année. Dépenses faites au 31.12.23, CHF 28'156.25.

## 2 RAPPORT D'EXPLOITATION – Loïc Rogenmoser - fontainier

### 1. Pompages en chiffres

Filtration du Brassus : après filtre à sable, ozonation, filtre à charbon actif et chlore, ce sont **357'669 m3** qui ont été pompés. (2022 = 434'850 m3) (2021 = 415'694 m3)

Puits de la Golisse : après traitement UV, ce sont **83'651 m3** qui ont été pompés. (2022 = 76'279 m3) (2021 = 51'883 m3)

Source des Bioux : après traitement UV, ce sont **154'065 m3** qui sont partis en gravitaire dans le réseau. (2022 = 160'622 m3) (2021 = 182'019 m3)

Puits de la Pièce au Lieu : après traitement UV, ce sont **59'689 m3** qui ont été pompés. (2022 = 78'948 m3) (2021 = 105'552 m3)

Source des Charbonnières : après traitement UV, ce sont **72'700 m3** qui ont été pompés dans le réseau. (2022 = 68'246 m3) (2021 = 77'600 m3)

Puits du Pont : après traitement UV, ce sont **105'898 m3** qui ont été pompés. (2022 = 107'316 m3) (2021 = 119'698 m3)

Total de l'approvisionnement de l'eau : **833'672 m3** en 2023. (2022 = 926'261 m3) (2021 = 952'446 m3)

Total des M3 facturés aux abonnés : **579'128 m3** en 2023 (source Boursier ValRégisEaux) (2022 = 580'240 m3) (2021 = 561'426 m3)

La différence entre les m3 pompés et vendus, soit **254'566 m3 (346'021 m3 en 2022) (363'534 m3 en 2021)**, est due principalement aux fuites sur le réseau principal et les fuites sur les installations privées. Viennent ensuite les exercices et les interventions du SDIS, les chantiers, le nettoyage des réservoirs, les maisons sans compteurs, les voleurs d'eau (personnes qui prennent de l'eau aux bornes hydrantes sans autorisation) ainsi que la mise en service de nouvelles conduites (rinçage), les fontaines et les purges du réseau :

Treize fontaines, à environ 8 l/min, ont été branchées sur le réseau 5 mois/année : **22'500 m3/5mois** (2022 = 13'500 m3/3mois) (2021 = 27'000 m3/6mois). Les fontaines ont été fermées un mois plus tôt à cause de la sécheresse.

Trente bornes hydrantes à purger tous les 2 mois pour éviter les « bras morts » : **486 m3/an.**

Nettoyage des réservoirs : 1'000 m<sup>3</sup>

Pourcentage estimatif de perte d'eau sur le réseau : 230'580 m<sup>3</sup>, soit 27.7% en 2023 (35.7% en 2022) (38.4% en 2021)

## 2. Entretien des conduites ValRégIEaux

Le réseau de conduites principales de ValRégIEaux comprend :

- 65.3 km de conduite en PE
- 39.5 km de conduite en fonte
- 1.5 km de conduite en PVC
- 350 m de conduite en fibrociment

**Total du réseau principal : 106.65 km**

En 2023, ce sont 814 m de conduites PE qui ont été posées ou remplacées lors des chantiers. (2022= 860m) (2021= 849 m)

Route du Risoud- Chemin du Ruisseau au Brassus :

47 m de PE 160 et 7 m de PE 125

Rue de L'Orbe au Sentier : 100 m de PE 200

Chemin de la Ruelle au Sentier : 23 m de PE 63

Rue Centrale à L'Orient : 189 m de PE 225 et 7 m de PE 160

Place de la Gare au Lieu (EATON) : 120 m de PE 160



Changement de conduites, rue de l'Orbe

Parking Les Envers au Lieu : 26 m de PE 160

Route des Collondès à L'Abbaye : 265 m de PE 225 (900 m au total sur 2022-2023)

30 m de PE 160

## 3. Entretien vannes réseau et vannes privées

Vannes privées :

- 8 nouvelles vannes ont été posées pour de nouvelles constructions en 2023. (9 en 2022) (11 en 2021)
- 41 vannes ont été remplacées lors de chantiers ou à la suite d'une fuite sur conduite privée en 2023. (72 en 2022) (53 en 2021)

Vannes réseau :

- 2 nouvelles vannes de réseau ont été installées sur le réseau en 2023. (5 en 2022) (8 en 2021)



Remplacement d'une vanne de réseau à la Golisse par le personnel de ValRégIEaux

#### 4. Fuites d'eau

15 fuites sur des conduites principales ont été réparées par le SDE en 2023, soit 7 après une rupture de conduite et 8 après une recherche de fuite par le système des micros « Ortomat. » (21 en 2022) (7 en 2021)

17 fuites sur des conduites privées ont été réparées par des appareilleurs en 2023. (9 en 2022) (10 en 2021) : 5 ruptures de conduite et 12 fuites trouvées après recherche.

#### 5. Bornes Hydrantes

1 nouvelle BH a été installée sur le parking de l'église catholique du Brassus à la suite des nouvelles constructions à proximité.

Cela porte à **428** le nombre de BH appartenant à ValRégieEaux. (427 en 2022) (424 en 2021)

143 BH ont été contrôlées par l'entreprise Hinni en 2023. Sur ce contrôle 81% sont en bon état.

30 BH sont purgées tous les 3 mois pour éviter les bras morts du réseau. Il serait judicieux de supprimer ces bras morts soit en maillant le réseau à plusieurs endroits, soit en faisant un raccordement privé le plus près possible de la borne.

#### 6. Réservoirs

Réservoir du Sentier - Chez Le Christ : vidé et nettoyé en février 2023.

Réservoir du Lieu - Chez Joly : vidé et nettoyé en février 2023.

Réservoir des Mélèzes : RAS. La pompe immergée qui renvoie l'eau des Bioux dans le réseau du Sentier devra être changée prochainement. L'étanchéité du plafond de la cuve d'eau et des deux conduites en fonte qui montent au réservoir sont à surveiller.

Réservoirs du Brassus : bien que ces réservoirs ne respectent plus les normes actuelles, ils sont encore fonctionnels.

Réservoir de la Gentiane : le chemin d'accès à ce réservoir est très compliqué, ce qui demande chaque année de l'entretien.

Réservoir des Bioux : la nouvelle chambre de captage des sources fonctionne bien. Il est vidé et nettoyé régulièrement.

Réservoir de L'Orient : ce réservoir est toujours hors service par ordre du laboratoire cantonal suite au manque de zones de protection et aux pâturages qui posent problème.

Réservoir de L'Aouille ou Mont-du-Lac : vidé et nettoyé en mars 2023.

Réservoir du Pont Sagne-Vuagnard : **ce réservoir été mis hors service en 2023.**

#### 7. Station de traitement et station UV

Filtration du Brassus : échange de 2 turbidimètres (eau brute et eau traitée). Nettoyage des cuves d'eau brute une fois par mois ou plus souvent en cas de fortes pluies. Nettoyage et entretien de la station à l'intérieur et l'extérieur.

Travaux effectués par des entreprises :

- Le service annuel d'entretien des ozoneurs par la maison Rheno.

- Le service annuel d'entretien de l'électrolyseur de sel par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de la filtration par la maison Culligan.

Source des Bioux : service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage régulier de la chambre de rassemblement des sources.

Puits de la Golisse : pose et mise en service d'un turbidimètre. Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage mensuel du filtre.

Puits de la Pièce au Lieu : la prolongation de la concession du pompage a été acceptée par le canton pour un débit de 350l/min. Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.

Démontage et bouchonnage des anciens pompages à proximité du puits. La clôture de la zone S1 a été en partie changée.

Source des Charbonnières : service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage régulier du réservoir d'arrivée de la source.



Démontage de l'ancienne cabane de pompage au Lieu

Puits du Pont : la concession du pompage a été acceptée par le canton pour un débit de 500l/min. Le traitement de l'eau est maintenant assuré par un UV. Un turbidimètre a aussi été mis en service.

Source du Séchey : l'ancien ouvrage STAP a été démoli et l'eau de la source déviée au ruisseau.

## 8. Surpresseurs sur le réseau d'eau

Surpresseurs des Grandes Roches : RAS

Surpresseurs du réservoir Chez Joly : RAS (à surveiller car quelques petites fuites dessus)

Surpresseurs de la Frasse : RAS

Surpresseurs Route de Mouthe aux Charbonnières : RAS

Surpresseurs Route du Mollendruz : RAS

## 9. Vannes de réduction de pression (CLAYTON)

Le réseau d'eau de ValRégieEaux est composé de 8 vannes Clayton vu la différence de pression dans les réseaux existants. En 2023, 4 de ces vannes ont été révisées et contrôlées.

## 10. Compteurs d'eau

2'296 compteurs appartiennent à ValRégieEaux, ils sont loués aux propriétaires.

Tous les nouveaux compteurs installés ou remplacés sont équipés du système de relevé à distance qui amène un gain de temps lors du relevé des compteurs en fin d'année.

## 11. Manuel d'assurance qualité

Le MAQ (Aqua-net) sous format informatique fourni par le bureau RWB est utilisé depuis le milieu de l'année 2014 par la Commune du Chenit. Une mise à jour ValRégieaux est en cours.

## 12. Analyses d'eau du réseau ValRégieaux

51 prélèvements ont été faits dans le cadre des analyses autocontrôle du réseau en 2023. Aucune non-conformité n'a été signalée après traitement.

3 prélèvements inopinés ont aussi été effectués sur le réseau par le laboratoire cantonal et là aussi, aucune non-conformité n'a été signalée.

## 13. Inspection par Office de la consommation

Le 3 mai 2023, Mr Claude-Alain Perret, inspecteur cantonal des eaux, a passé deux journées complètes sur notre réseau d'eau potable. Le motif de sa visite : vérification du respect des dispositions du droit alimentaire et des autres ordonnances dont l'organe de contrôle a la charge. Mr Perret est satisfait du travail de ValRégieaux aussi bien dans l'exploitation que dans le comité de direction. Il a soulevé les manquements suivants :

Puits de la Pièce : changement de la porte d'entrée par une porte sécurisée. (Effectué). Equiper l'entier de l'aération du local par un filtre interchangeable. (Effectué). Délimiter la zone S1 (Effectué).

Puits de la Golisse : installé un turbidimètre avant UV. (Effectué). Equiper la chambre abritant la tête de puits d'un filtre à poussière interchangeable. (En cours).

Captage des Charbonnières : délimiter les zone S1 et clôturer (En cours). Equiper le trop-plein du captage d'un siphon (En cours).

Cuve de pompage des Charbonnières : installer un siphon sur la conduite de trop-plein. (En cours). Installer un filtre à poussière interchangeable sur l'aération de la cuve. (En cours).

Chambre de captage des Bioux : la clôture du captage est à remettre en état. Eliminer les racines dans certains drains et conduites.

Réservoir du Brassus (incendie) : modifier les tuyaux de remplissage du réservoir pour un meilleur renouvellement de l'eau dans la cuve (En 2024).

Mise à jour complète de l'autocontrôle. (En cours de réalisation avec le bureau RWB)

## 14. Véhicule

Le Véhicule Nissan 100 % électrique donne entière satisfaction. Il a parcouru **16'278 km** en 2023. (42'383 km au compteur).

## 15. Autres travaux effectués en 2023

- 2 prélèvements de sources privées.
- Purge du réseau aux bras morts.
- Suivis des rendez-vous de chantiers.

- Surveillance des chantiers.
- Recherche de fuites sur le réseau.
- Relevé de compteurs d'eau suite aux déménagements.
- Entretien intérieur + extérieur des ouvrages.
- Mise à jour des plans en collaboration avec le BTC du Chenit.



L'équipe des techniciens de ValRégIEaux :

Loïc Rogenmoser, Joao Oliveira, Mathias Fuchs et Éric Lambercy

Le Sentier, le 23 janvier 2024

Le Chef d'exploitation

Loïc Rogenmoser

### 3 COMPTES ET BILAN

#### **Bilan :**

Nous pouvons apporter les commentaires et précisions suivants :

- Les travaux (compte 9144.05) du remplacement de la conduite Les Collondès à l'Abbaye (préavis 2-2022) sont terminés. Le coût final est inférieur au montant approuvé. Vous trouverez le retour du préavis en annexe.
- Fonds de renouvellement réseaux -9281.1, le solde est de CHF 1'949'611.90, après les attributions 2023 de CHF 165'000.- (au budget) et CHF 590'048.53 (excédent de recettes 2023). De ce montant, CHF 1'150'000.00 sont prévus pour financer partiellement les préavis 2-2022 « L'Abbaye les Collondès », 3-2022 « Remplacement de la conduite d'eau du Village des Charbonnières » et 2-2023/1-2024 « Le Sentier, route des Crêtets ».

- Rubriques 922 - Emprunts : renouvellement des 2 prêts de la commune du Chenit auprès de 2 établissements bancaires, avec des conditions plus élevées.

### Comptes :

Le budget 2023 a été construit sur la base des chiffres des exercices 2021 et 2022. Les commentaires sont faits principalement par rapport aux comptes 2022.

Le total des charges de fonctionnement (hors attribution complémentaire au fonds de renouvellement) est de CHF 1'769'347.27, Il est supérieur de CHF 114'147.27 au budget de CHF 1'655'200.-.

Passons en revue certaines variations de poste :

- 810.3001 : + CHF 4'527.-. Les vacances se répartissent pour 16'201.- pour le Codir et 4'326.- pour le Conseil. Plusieurs séances pour le renouvellement et le développement de nos ressources.
- 810.3011 : - CHF 41'210.-. Les heures effectives faites par le personnel technique du service des eaux de la commune du Chenit sont refacturées à ValRégEaux. Le nombre d'interventions suite à des fuites impacte directement ce compte. Les charges sont supérieures de CHF 12'472.95 à l'année précédente, en raison du traitement de plus de fuites.
- 810.3013 : + CHF 3'755.-, ces charges administratives sont tributaires des séances du Codir.
- 810.3090 : - CHF 1'785.25, pour des raisons de maladie, annulation d'un cours.
- 810.3114.1 + CHF 3'029.75, achat d'un compteur particulier pour une entreprise.
- 810.3114.2 - CHF 3'926.65, moins de frais que budgétisé, mais supérieur à 2022 (+ 2'552.-)
- 810.3120 : + CHF 20'962.88. Bien que nous ayons anticipé une hausse du coût de l'énergie par rapport à 2022 (+ 45'000.-), la charge est largement supérieure.
- 810.3133 : + CHF 5'300.-, plus de produits de traitement et augmentation des prix.
- 810.3141 : + CHF 11'587.55, ce dépassement est dû au démontage de l'ancien bâtiment de pompage du Lieu, en lien avec le renouvellement de l'autorisation de concession.
- 810.3144.1 : + CHF 61'396.65. Ce dépassement peut se justifier par : 2 fuites de plus qu'en 2022 (CHF 16'000.-), des factures finales sur le bouclage Eaton (21'000.-), Rue de l'Orbe (12'000.-), la pose d'une nouvelle BH sur le parking de l'église au Brassus (17'000.-) et la modification du tableau électrique de la station de filtration du Brassus pour y brancher une génératrice (17'000.-). A signaler qu'en contre partie nous avons des subsides ECA de CHF 62'249.80, compte 810.4651.
- 810.3154 : - CHF 6'524.05, pas d'achat spécial sur cet exercice.
- 810.3161 : - CHF 5'072.80. Ce compte sera adapté pour les prochains exercices.
- 810.3185.1 + CHF 2'276.03, ce dépassement est dû au fait que l'étude préliminaire sur la possibilité d'un pompage dans le lac a été plus rapide que prévue.
- 810.3185.5 - CHF 2'730.80, variable en fonction des interventions nécessaires.
- 810.3222 : + CHF 95'058.58 Renouvellement d'un prêt de CHF 5'000'000.- initialement accordé par la Commune du Chenit. Le taux est passé de 0.20 % à 2.5 %. Les taux actuellement sont « nettement » moins avantageux que ces dernières années !
- 810.3311.22 - CHF 7'000.-. Le coût final de cet investissement fait que l'amortissement sur 30 ans est réduit de 17'000.- à 10'000.- par année.
- 810.3802 : + CHF 590'048.53 : c'est l'excédent de revenus, cette somme est attribuée au fonds de renouvellement du réseau.
- 810.4271 : + CHF 18'964.50, en ligne avec le résultat de 2022 CHF 582'751.-.

- 810.4341 : + CHF 534'081.-. Cet écart est dû à la facturation des taxes sur les constructions des usines, ainsi que de la reprise d'anciens dossiers.
- 810.4351 : + CHF 101'722.50, Après l'annonce des nouveaux tarifs, nous pouvions penser à une baisse de 10% de la consommation par rapport à 2019. Ce montant est presque identique à 2022 CHF 1'108'932.13.
- 810.4356 : - CHF 23'460.- ;
- 810.4360 : + CHF 10'638.- ;
- 810.4651 : + CHF 62'249.80;
- Les projections sur ces comptes sont difficiles à établir, car dépendantes des réparations de fuites ou entretiens de quartiers.

## 4 CONCLUSIONS

A l'issue de ce rapport, le Comité directeur est très satisfait du déroulement de ce troisième exercice. L'année 2023 peut être considérée comme l'année de référence, à l'exception des encaissements des taxes de raccordement.

Nous constatons que notre politique de recherches de fuites porte ses fruits, puisque nous avons une réduction significative de l'eau envoyée dans le réseau 833'672 m<sup>3</sup> contre 952'446 m<sup>3</sup> en 2021, moins 118'774 m<sup>3</sup> (12 % de moins). Cela se vérifie en comparant l'eau perdue dans le réseau, qui passe à 230'580 m<sup>3</sup>, soit 27.7 % contre 38.4 % en 2021. L'investissement sur les Ortomat est largement rentable.

Le nombre de m<sup>3</sup> d'eau vendus reste stable 579'128 en 2023, 580'240 en 2022 et 561'426 en 2021.

Par contre, nous devrions avoir une régularisation vers le bas des encaissements sur les taxes de raccordements pour les prochaines années. Le montant de CHF 604'081.10 est exceptionnel !!!

La maîtrise des charges et des revenus permanents à CHF 1'769'347.27, pour un budget de CHF 1'655'200.- (+ 6.9 %), ainsi qu'une consommation régulière d'eau, nous permettent de voir l'avenir positivement.

A ce stade et sur la base des investissements en cours et planifiés (env. 14 millions), il serait prématuré de proposer une baisse des différents tarifs de ValRégieaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers-ères, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

## Conclusions

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE VALREGIEAUX

Vu le préavis N° 2-2024,  
Où le rapport de la Commission d'étude,  
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,  
Vu l'article 17 des Statuts de l'Association Intercommunale *ValRégIEaux*,

#### Décide :

1. d'approuver la gestion du Comité directeur pour la période 2023 et
2. d'accepter les comptes de l'Association intercommunale ValRégIEaux tels que présentés et d'en donner décharge au Comité directeur et au Boursier.

#### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président  
Lionel Baruchet



La Secrétaire  
Géraldine Chaudot

Délégués du CODIR :

- Claude Piazzini
- Jean-Fred Capt
- Lionel Baruchet
- Yves Chenaux

Le Sentier, le 15 février 2024

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
<b>91</b>	<b>Actif</b>	<b>12'779'692.67</b>	<b>8'482'174.18</b>	<b>8'049'072.65</b>	<b>13'212'794.20</b>
910	Disponibilités	864'470.98	5'254'028.14	5'018'089.07	1'100'410.05
9101.1	Banque transitoire BVR		2'269'533.10	2'269'533.10	
9102	Banque Raiffeisen	670'611.93	2'484'495.04	2'607'244.04	547'862.93
9102.1	Banque BCV	193'859.05		141'311.93	52'547.12
9102.2	Epargne Raiffeisen		500'000.00		500'000.00
911	Débiteurs	1'571'968.77	2'529'115.66	2'435'894.78	1'665'189.65
9116	Débiteurs	1'560'470.45	2'356'781.25	2'267'752.90	1'649'498.80
9119	TVA	11'498.32	172'334.41	168'141.88	15'690.85
9119.0	TVA décompte	11'498.32	46'321.27	42'128.74	15'690.85
9119.1	TVA exploitation		84'678.72	84'678.72	
9119.9	TVA investissements		41'334.42	41'334.42	
913	Actifs transitoires	7'650.85	146'951.10	7'650.85	146'951.10
9139	Actifs transitoires	7'650.85	146'951.10	7'650.85	146'951.10
914	Placement du patrimoine administratif	10'335'402.07	552'079.28	587'437.95	10'300'043.40
9144.01	Reprise des réseaux	9'131'353.66		359'100.00	8'772'253.66
9144.02	Mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières	189'715.42	70'428.48		260'143.90
9144.03	Remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	314'657.40	151'392.05	52'439.20	413'610.25
9144.04	Remplacement conduite rues des Sagnes et Sauges au Sentier	344'263.17		55'782.70	288'480.47
9144.05	Remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	331'035.42	321'914.50	120'116.05	532'833.87
9144.06	Rénovation réseau eau Les Charbonnières	24'377.00	3'779.25		28'156.25
9144.07	Le Sentier - Est, changement conduite eau potable		4'565.00		4'565.00
915	Prêts et capitaux de dotation	200.00			200.00
9153	Titres et papiers-valeurs	200.00			200.00
<b>92</b>	<b>Passifs</b>	<b>-12'779'692.67</b>	<b>7'372'730.78</b>	<b>7'805'832.31</b>	<b>-13'212'794.20</b>
920	Engagemnets courants	-404'859.30	2'115'310.78	2'032'583.78	-322'132.30
9201	Créanciers	-395'759.30	2'034'813.58	1'952'186.58	-313'132.30
9206	Créanciers Gay G.&S.-STAP des Bioux/99ans (2114)	-9'100.00	100.00		-9'000.00
9207.1	AVS/AC		655.90	655.90	
9209	TVA		79'741.30	79'741.30	
9209.1	TVA exploitation		58'136.05	58'136.05	
9209.2	TVA subventions		21'605.25	21'605.25	
922	Emprunts	-10'908'270.00	5'133'420.00	5'000'000.00	-10'774'850.00
9221.01	Emprunt Retraites Populaires	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.02	Emprunt CIP	-2'000'000.00			-2'000'000.00
9221.03	Prêt Commune du Chenit	-700'000.00	700'000.00		
9221.04	Prêt Commune du Chenit	-4'300'000.00	4'300'000.00		
9221.05	Emprunt Raiffeisen	-974'950.00	33'400.00		-941'550.00
9221.06	Emprunt BCV ATC 55303562	-1'933'320.00	66'680.00		-1'866'640.00
9221.07	Emprunt Raiffeisen Sahron			3'000'000.00	-3'000'000.00
9221.08	Emprunt BCV ATC 56122245		33'340.00	2'000'000.00	-1'966'660.00
925	Passifs transitoires	-122'000.00	124'000.00	8'200.00	-6'200.00
9258	Compte attente		2'000.00	2'000.00	
9259	Passifs transitoires	-122'000.00	122'000.00	6'200.00	-6'200.00
928	Fonds de réserve	-1'344'563.37		765'048.53	-2'109'611.90
9281.1	Fonds de renouvellement réseaux	-1'194'563.37		755'048.53	-1'949'611.90
9281.11	Fonds de renouvellement réseau "Capital"	-100'000.00			-100'000.00
9281.2	Fonds de renouvellement véhicule	-10'000.00		10'000.00	-20'000.00
9282.1	Provision pour débiteurs douteux	-40'000.00			-40'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2023	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2023
	Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 26 mars 2024				
	Association intercommunale de ValRégIEaux			Comité directeur de ValRégIEaux	
Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : C. Golay			Le Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenaux		





# **SDIS Vallée de Joux**

## **Comptes 2023**

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>Récapitulation générale</b>	<b>645'003.41</b>	<b>645'003.41</b>	<b>679'050.00</b>	<b>679'050.00</b>	<b>675'800.42</b>	<b>675'800.42</b>
<b>65</b>	<b>Service Défense Incendie Secours</b>	<b>645'003.41</b>	<b>645'003.41</b>	<b>679'050.00</b>	<b>679'050.00</b>	<b>675'800.42</b>	<b>675'800.42</b>
<b>650</b>	<b>Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)</b>	<b>564'777.19</b>	<b>301'803.35</b>	<b>599'600.00</b>	<b>266'010.00</b>	<b>574'535.47</b>	<b>270'212.15</b>
650.3013	Soldes	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
650.3030	AVS	11'466.50		12'000.00		14'237.50	
650.3050	Assurances	2'605.35		2'800.00		2'578.45	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	1'965.00		1'500.00		634.80	
650.3091	Frais formation du personnel	4'660.30		12'100.00		5'323.05	
650.3093	Frais médicaux	4'933.35		5'000.00		4'013.40	
650.3101	Imprimés	1'819.10		2'500.00		2'547.15	
650.3102	Journaux	1'655.80		2'000.00		1'659.00	
650.3115	Achat de véhicules			10'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	8'424.55		8'000.00		8'677.58	
650.3130	Fournitures de bureau			750.00			
650.3154	Entretien du matériel			1'000.00		850.30	
650.3154.0	Entretien des véhicules	11'766.40		5'000.00		4'974.37	
650.3155	Essence	8'950.15		10'000.00		11'273.05	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	22'061.16		13'000.00		17'910.94	
650.3181	Frais de timbres	994.95		3'500.00		3'547.70	
650.3182	Téléphones	3'956.51		4'500.00		4'092.95	
650.3185	Fiduciaire	753.90		1'200.00		1'184.70	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	43'302.45		43'500.00		40'559.25	
650.3186	Assurances véhicules	1'754.55		1'500.00		1'852.25	
650.3186.0	Assurances RC et autres	5'342.00		5'300.00		5'235.80	
650.3187	Frais bon usine	20'426.92		25'000.00		17'934.59	
650.3189	Frais divers et tiers	1'991.25		24'000.00		16'570.34	
650.3190	Prestations offertes et dons	2'530.00		6'000.00		3'625.00	
650.3301	Défalcations	423.00					
650.3809	Attribution fonds de réserve	15'000.00				10'000.00	
650.4221	Intérêts				10.00		
650.4356	Facturé à tiers		18'704.80		9'500.00		20'943.10
650.4651	Subside ECA - forfait		213'673.30		200'000.00		190'834.55
650.4651.0	Subside ECA - cours		15'697.50		16'000.00		12'660.00
650.4651.1	Subside ECA - interventions		53'727.75		40'000.00		45'774.50
650.4901	Prestation police (manifestations)				500.00		
<b>652</b>	<b>Sauvetage Lac</b>	<b>25'037.32</b>	<b>3'302.50</b>	<b>26'500.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>19'317.91</b>	<b>2'687.50</b>
652.3013	Soldes	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
652.3116	Achat matériel d'équipement	10'174.27		10'000.00		6'978.96	
652.3120	Chauffage	1'220.30		800.00		967.70	
652.3141	Entretien du bâtiment	617.75		200.00			
652.3154	Entretien du matériel	100.00		500.00		400.00	
652.3155	Essence			200.00			
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve						
652.4356	Facturé à tiers		3'302.50		1'500.00		2'687.50
<b>653</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>41'996.15</b>		<b>37'750.00</b>		<b>62'364.50</b>	
653.3013	Soldes	6'673.75		3'000.00		1'863.00	
653.3116	Achat matériel d'équipement	5'238.90		5'000.00		4'693.25	
653.3120	Chauffage Le Sentier	16'949.45		18'000.00		15'068.70	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	4'861.20		6'000.00		4'627.10	
653.3133	Produits de nettoyage	349.25		750.00		793.35	
653.3141	Entretien divers	7'923.60		5'000.00		35'319.10	
<b>654</b>	<b>Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)</b>	<b>13'192.75</b>	<b>13'192.75</b>	<b>15'200.00</b>	<b>15'200.00</b>	<b>19'582.54</b>	<b>19'582.54</b>
654.3013	Soldes	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
654.3050	Assurances	300.00		400.00		350.00	
654.3090	Formation responsable			400.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	266.00		500.00		300.00	
654.3101	Imprimés			150.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	268.25		500.00		3'711.49	
654.3170	Réceptions & manifestations	288.50		1'000.00		2'146.05	
654.4339	Cotisation		1'140.00		1'100.00		1'140.00
654.4521	Part. des communes JSP		11'152.75		14'100.00		18'442.54
654.4651	Subside divers		900.00				
<b>659</b>	<b>Participation des communes</b>		<b>326'704.81</b>		<b>396'340.00</b>		<b>383'318.23</b>
659.4522.0	L'Abbaye		71'283.61		86'477.30		81'113.03
659.4522.1	Le Lieu		41'289.20		50'089.70		48'899.10
659.4522.2	Le Chenit		214'132.00		259'773.00		253'306.10

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>Récapitulation générale</b>	<b>645'003.41</b>	<b>645'003.41</b>	<b>679'050.00</b>	<b>679'050.00</b>	<b>675'800.42</b>	<b>675'800.42</b>
65	Service Défense Incendie Secours	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	564'777.19	301'803.35	599'600.00	266'010.00	574'535.47	270'212.15
652	Sauvetage Lac	25'037.32	3'302.50	26'500.00	1'500.00	19'317.91	2'687.50
653	Bâtiments	41'996.15		37'750.00		62'364.50	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	13'192.75	13'192.75	15'200.00	15'200.00	19'582.54	19'582.54
659	Participation des communes		326'704.81		396'340.00		383'318.23
6	Récapitulation générale	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
	TOTALISATION	645'003.41	645'003.41	679'050.00	679'050.00	675'800.42	675'800.42
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous		-346'662.75				
	<b>Total à charge des communes</b>						

info

Compte	Désignation	Bilan au			Bilan au
		01.01.2023	Débit	Crédit	
<b>91</b>	<b>-- Actif --</b>	<b>434'615.25</b>	<b>737'112.36</b>	<b>741'409.62</b>	<b>430'317.99</b>
<b>910</b>	<b>Disponibilité</b>	<b>406'067.38</b>	<b>672'373.82</b>	<b>668'653.40</b>	<b>409'787.80</b>
9101	Compte Postal	406'067.38	672'373.82	668'653.40	409'787.80
<b>911</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>24'567.77</b>	<b>55'361.10</b>	<b>68'776.12</b>	<b>11'152.75</b>
9111	Débiteurs divers	24'567.77	55'361.10	68'776.12	11'152.75
<b>913</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>3'980.10</b>	<b>9'377.44</b>	<b>3'980.10</b>	<b>9'377.44</b>
9139	Actifs transitoires	3'980.10	9'377.44	3'980.10	9'377.44
<b>92</b>	<b>-- Passif --</b>	<b>-434'615.25</b>	<b>713'068.15</b>	<b>708'770.89</b>	<b>-430'317.99</b>
<b>920</b>	<b>Engagement courant</b>	<b>-11'460.00</b>	<b>347'412.90</b>	<b>350'671.79</b>	<b>-14'718.89</b>
9200	Créanciers divers	-11'460.00	12'412.90	15'671.79	-14'718.89
9209.0	Commune Abbaye		73'000.00	73'000.00	
9209.1	Commune Lieu		42'000.00	42'000.00	
9209.2	Commune Chenit		220'000.00	220'000.00	
<b>925</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>-365'655.25</b>	<b>365'655.25</b>	<b>343'099.10</b>	<b>-343'099.10</b>
9259	Passifs transitoires	-365'655.25	365'655.25	343'099.10	-343'099.10
<b>928</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>-57'500.00</b>		<b>15'000.00</b>	<b>-72'500.00</b>
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.	-57'500.00		15'000.00	-72'500.00
	<b>Résultat</b>				

	Comptes 2023	Budget 2023		Comptes 2022			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>650</b>	<b>Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)</b>						
650.3013	Soldes	314'994.00		326'450.00		322'253.30	
<b>652</b>	<b>Sauvetage Lac</b>						
652.3013	Soldes	12'925.00		14'800.00		10'971.25	
<b>653</b>	<b>Bâtiments</b>						
653.3013	Soldes	6'673.75		3'000.00		1'863.00	
<b>654</b>	<b>Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)</b>						
654.3013	Soldes	12'070.00		12'250.00		13'075.00	
	<b>Total - solde</b>	<b>346'662.75</b>		<b>356'500.00</b>		<b>348'162.55</b>	

Détail	Fonds de réserve 31.12.23	72'500.00
Lac		17'500.00
Véhicule		55'000.00





